

Aux consultations, Montréal préfère l'entente tripartite

Il serait tout à fait erroné de croire que si la Ville de Montréal ne s'implique pas dans la troisième ronde de consultations sur l'aménagement du Vieux-Port, c'est par manque d'intérêt.

MARIANE FAVREAU

Au contraire, « la Ville se considère toujours maître d'œuvre de son territoire, et le Vieux-Port fait partie de son territoire », assure M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal.

Aussi, plutôt que de s'en remettre à une troisième consultation, la Ville de Montréal préfère-t-elle qu'on en vienne à une entente tripartite où Montréal, Québec et Ottawa uniraient leurs efforts pour un développement harmonieux de cet immense territoire qui jouxte le Vieux-Montréal. M. Lamarre a écrit en ce sens au gouvernement fédéral.

Le président de l'exécutif rappelle qu'une entente bi-partite (Québec-Montréal) régit le développement du Vieux-Montréal

et qu'on n'a eu qu'à s'en féliciter jusqu'ici. Pourquoi ne pas adopter la même voie à l'égard des terrains du Vieux-Port qui sont propriété fédérale?

Par ailleurs, la Ville s'apprête à adopter un règlement de zonage pour le Vieux-Montréal qui englobera le Vieux-Port. Il pourrait être présenté au conseil du mois d'octobre. Preuve donc que Montréal ne considère pas ce territoire comme étranger en son sein.

Si M. Lamarre ne se montre pas enthousiaste à l'idée d'une autre ronde de consultations sur l'aménagement du Vieux-Port de Montréal, c'est qu'il estime qu'on a amplement consulté jusqu'ici sans beaucoup de résultats.

La dernière étude de près de \$800 000 (Lavalin) résultait plus ou moins de consultations antérieures. Or, voici qu'elle est maintenant aussi en consultation. Il estime d'ailleurs que si le Vieux-Port consulte autant, c'est qu'il n'a pas d'argent pour entrer dans la phase des réalisations.

Vieux-Port de Montréal: des ministres du Québec réfléchissent

Le gouvernement du Québec est engagé, au niveau des ministres, dans un processus de réflexion au sujet de la vocation d'aménagement des territoires de la zone portuaire historique de Montréal (Vieux-Port). Cette ré-

JEAN-PIERRE BONHOMME

flexion, toutefois, n'est pas encore formulée par écrit; elle n'a donc pu être communiquée hier aux audiences de la Société du Vieux-Port sur l'avenir des berges de Montréal.

La poursuite des études du gouvernement du Québec à l'égard du Vieux-Port a été annoncée aux audiences d'hier par M. Pierre Labonté, du Secrétariat de l'Offi-

ce de planification et de développement du Québec (OPDQ). Il a expliqué que les quatre délégués du gouvernement du Québec présents aux audiences d'hier, forment un « groupe de travail » relevant du Comité interministériel du gouvernement pour la région de Montréal.

Mme Danièle Rondeau et M. Hughes Desrosiers, du ministère des Affaires culturelles et M. Daniel Saint-Onge, du « Parc national de l'archipel », accompagnent M. Labonté et constituent les autres membres du groupe.

Ces faits ont surgi hier lorsque les deux coprésidents du Comité consultatif du Vieux-Port de Montréal, MM. Stephen Cheasley et Pierre Laurin, cherchaient à obtenir des corps publics et pri-

vés présents, qu'ils déposent ou fassent connaître leurs documents de réflexion sur les options fondamentales de développement de la zone portuaire et, surtout, sur l'éventuel aménagement des quais.

Le Comité consultatif est une création de la Société immobilière du Vieux-Port, un organisme fédéral qui est l'un des propriétaires des terrains des berges. Les séances d'hier et d'avant-hier constituaient une procédure dite d'information à laquelle une trentaine d'intervenants ont été conviés. Le même comité consultatif tiendra d'autres séances cet automne pour recevoir des mémoires dans lesquels les participants expri-

meront des avis sur les options de développement.

La Communauté urbaine de Montréal et la municipalité de Montréal ont été absentes pendant ces deux jours d'audiences. Les organisateurs ont maintes fois souligné avoir lancé des invitations pressantes à ces deux corps publics. Mais, au cours de diverses interventions on a pu apprendre que, pas plus que le gouvernement, la Communauté urbaine et la municipalité n'ont formulé par écrit quelque politique de développement que ce soit au sujet de l'avenir de ce secteur urbain.

Les questions des citoyens ordinaires, enfin, ont trahi de profondes divergences au sujet des vocations. M. Gaétan Trotter, par exemple, a laissé poindre le désir de son groupe, Action Vieux-Montréal, de faire démolir les quais afin que Montréal retrouve ses « espaces bleus » (les eaux du Saint-Laurent sont vertes, mais peu importe). Les consultants du Comité consultatif, interrogés par l'animateur Michel Yergeau, ont donné des critères de coût d'une pareille entreprise: \$3000 le mètre linéaire « plusieurs millions de dollars ».

Paul Gérin-Lajoie ne sera plus directeur général du Vieux-Port

M. Paul Gérin-Lajoie a démissionné de son poste de directeur général de la Société immobilière du Canada (Société du Vieux-Port).

Le président du conseil d'administration de la Société immobilière, M. Roger Beaulieu, cumulerait les deux fonctions de président et de directeur. Cette démission survient au moment où la société fédérale réduit son personnel de 23 à 15 personnes.

Par ailleurs, le processus d'audiences publiques par lequel la société cherche actuellement à orienter ses choix d'aménagement n'est pas interrompu; il fonctionnera pour un temps par le moyen de consultants privés.

La Société du Vieux-Port avait, en 1984-85, un budget d'immobilisations de \$30 millions; elle n'en a plus pour l'année en cours. Il ne lui reste qu'un budget d'exploitation de \$1,4 millions comparé à \$2,25 millions pour l'exercice précédent. Les immobilisations déjà réalisées dans le Vieux-Port, ont dit hier des représentants de la Société, valent \$47 millions.



Paul Gérin-Lajoie

DÉFI

SUITE DE LA PAGE A 1

la négociation avec les provinces de leur adhésion à cette nouvelle fédération canadienne.

« Nous avons un très, très gros problème et nous allons être obligés de prendre les grands moyens », a reconnu hier le premier ministre à sa sortie du cabinet.

M. Mulroney avait eu deux semaines pour se familiariser avec le rapport de la Commission Macdonald, et au cours de deux émissions sur les chaînes française et anglaise de Radio-Canada — Le Point et Morningside — le chef du gouvernement n'a pas fait mystère que son idée était faite sur l'opportunité de lancer des discussions avec le chef de la Maison-Blanche.

« Nous allons donner un signal aux Américains pour indiquer que nous sommes prêts à entamer le processus de négociations sur une nouvelle formule économique avec les États-Unis », a dit M. Mulroney. « M. Reagan a un signal à envoyer au Congrès. Et ensuite commence le travail: c'est un processus d'un an et demi à deux ans avant de savoir si on sera en mesure de conclure un accord convenable pour le Canada et les États-Unis », a précisé le premier ministre.

« Le libre-échange ne signifie pas seulement le bouleversement mais il signifie par-dessus tout une chance qu'il nous faut explorer », a dit Mulroney.

Le président de la Commission d'enquête formée par l'ex-premier ministre libéral, M. Pierre Trudeau, qui vient d'endosser l'initiative du chef conservateur, ne cache pas les difficultés que de telles négociations vont représenter. M. Macdonald refuse aussi d'envisager que les États-Unis puissent dire « non ». « Si le Canada essuie un refus, a déclaré M. Macdonald, un ancien disciple de l'école nationaliste de Toronto, le Canada fera face à une grande déception. Si Washington, par caprice, disait non, les États-Unis, aussi, vont en souffrir dans leurs relations avec le Canada et beaucoup de gens vont se demander quelle est la force des États-Unis dans le monde s'ils n'arrivent même pas à s'entendre avec leur plus proche voisin », a-t-il poursuivi.

M. Macdonald a suggéré qu'en cas d'échec avec les États-Unis, le Canada pourrait toujours reporter ses espoirs sur les négociations multilatérales du GATT, qui commencent à peine et dureront sans

doute aussi longtemps que les 13 années du « Tokyo Round ». « Mais il s'agit d'une seconde option qui n'est pas très bonne », a-t-il précisé.

Le président de la Commission a de plus déclaré que des négociations réussies avec les États-Unis contribueraient à développer « la fierté nationale des Canadiens ». C'est après avoir fait la tournée du pays avec ses 12 collègues de la Commission que M. Macdonald affirme pouvoir « faire un acte de foi ».

Le message, selon lui, se résumait ainsi: « On peut y arriver. Ce n'est pas vrai que nous soyons médiocres ».

Certains ont douté que le gouvernement fédéral ait la volonté politique de rouvrir en même temps le dossier de la politique sociale, quelques mois après avoir dû plier devant l'opposition à la désindexation partielle des pensions de vieillesse et des allocations familiales.

« Bien sûr qu'ils ont eu des difficultés avec la question des pensions, a reconnu M. Macdonald. Ce ne sera pas facile mais ils peuvent réussir. Ils sont sur la bonne voie et ils peuvent y arriver ».

Pour sa part, M. Mulroney n'a d'ailleurs pas manqué de constater que la Commission Macdonald « approuve l'approche générale » que son gouvernement a prise jusqu'ici.

De fait, la Commission Macdonald reconnaît qu'il faut donner la priorité à la reconquête des marchés étrangers tout en évitant les grands bouleversements au plan intérieur. Qui plus est, la Commission, comme le gouvernement Mulroney, repousse à plus tard la réforme des institutions fédérales. « Raisonnablement, vous ne pouvez vous attendre à ce que le gouvernement livre toute la marchandise d'ici à un an », a déclaré le président de la Commission.

En ce qui concerne le fonctionnement interne de la fédération canadienne, M. Macdonald donnerait la priorité à l'harmonisation des politiques économiques entre les deux paliers de gouvernement. Contredisant la dernière partie de son rapport qui conclut que l'union économique ne semble pas poser de problèmes majeurs, M. Macdonald insiste sur le fait que ce sont surtout des politiques provinciales qui soulèvent des critiques dans les négociations commerciales internationales.

« Mais les Américains sont en meilleure position pour assurer la coopération des États que nous ne le sommes en ce qui concerne les provinces », a conclu M. Macdonald.

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres
782

à quatre chiffres
8351

LA MÉTÉO

VENDREDI, 6 SEPTEMBRE 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 13° Max.: 25°
PLUTÔT NUAGEUX, POSS.
D'AVERSER, RISQUE D'UN ORAGE
DEMAIN: CIEL VARIABLE, CHAUD

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	23	Nuageux, over.
Outaouais	13	25	Nuageux, over.
Laurentides	11	23	Nuageux, over.
Capitale de l'Est	13	25	Nuageux, over.
Mauricie	10	22	Nuageux
Québec	11	23	Nuageux
La-Saint-Jean	10	22	Nuageux
Chaudière	8	18	Nuageux
Bas-Saint-Laurent	8	16	Nuageux
Bas-Cap	8	18	Nuageux
Sept-Îles	8	18	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	15	18	
Edmonton	9	18	
Regina	11	16	
Winnipeg	8	18	
Toronto	16	22	
Montréal	12	14	
Québec	13	15	
Halifax	13	15	
St-John's	7	14	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	32	N.-Orléans	22	32
Buffalo	23	27	Pittsburgh	19	30
Chicago	22	27	S. Francisco		
Miami	23	32	Washington	23	35
New York	26	33	Dallas		

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	12	Madrid	16	34
Athènes	20	33	Moscou	11	23
Acapulco			Mexico		
Berlin	12	15	Oslo	6	16
Bruxelles	5	18	Paris	13	20
Buenos Aires	9	22	Rome	15	29
Copenhague	10	16	Séoul	23	30
Genève	11	21	Stockholm	13	16
Hong Kong	26	28	Tokyo	26	32
Le Caire	21	33	Trinidad		
Lisbonne	17	32	Vienne	15	21
London	14	19			

ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le commissaire-enquêteur pourrait alors, soit continuer l'enquête en attendant que la Cour supérieure examine le fond de la requête des médecins le 8 novembre, soit suspendre les audiences en attendant la décision du tribunal.

Dans leur requête, le conseil et les cinq médecins nommés allèguent que le commissaire, choisi par le ministère des Affaires sociales pour faire la lumière sur de prétendus réseaux de drogue et de prostitution à l'hôpital, n'a pas la compétence juridique nécessaire.

Le conseil affirme que le mandat de Me Shadley ne lui donne pas le droit d'enquêter « sur la pratique médicale des médecins attachés au centre hospitalier ».

Les médecins font valoir que le commissaire n'a pas le droit,

notamment, d'enquêter sur les méthodes d'isolement et de contention utilisées sur ordonnance des médecins. Des témoignages ont indiqué, on le sait, qu'on fermait des malades dans des cellules d'isolement et qu'on les attachait parfois à des chaises ou à leurs lits pour les calmer ou les punir.

Une enquête sur la pratique médicale, estiment les médecins, « minerait illégalement et inutilement leur réputation professionnelle et celle de leurs collègues du centre hospitalier ».

Plus tard, Me David a expliqué aux journalistes que bien qu'il ait été question des pratiques médicales depuis le début de l'enquête, c'est après le rapport préliminaire de Me Shadley que les médecins ont décidé de déposer leur requête, poussés par des motifs « politico-juridiques ».

Il faudrait donner un mandat plus clair au commissaire, a soutenu l'avocat. Pour étudier le

problème que pose l'isolement, il faut tout d'abord étudier la question juridique du consentement. Mais, dans un deuxième temps, si on veut vider la question, il faut aussi étudier le point de vue médical et déterminer si l'isolement est une bonne thérapie. Or, selon les médecins, le commissaire ne serait pas apte à trancher en pareille matière.

L'étude des méthodes d'isolement et de contention relève d'experts en la matière et non d'un crimineliste comme Me Shadley, de continuer Me David. « Il faudrait faire la lumière là-dessus d'une façon scientifique », a-t-il dit.

Les témoignages entendus jusqu'à présent ne donnent qu'une vue globale et superficielle de la politique d'isolement et de ses justifications médicales. « Si vous faites sauter Rivière-des-Prairies par des approximations, ce n'est pas pour le bien des patients », a conclu Me David.

Les mesures juridiques prises par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies pour faire stopper l'enquête du commissaire Richard Shadley, n'ont laissé personne dans indifférence.

JOYCE NAPIER

Après un silence de plus de deux mois, la direction de l'hôpital s'est dite soulagée par la tournure des événements. Le Dr Jacques Mackay, directeur général du centre hospitalier, a déclaré hier que l'institution n'a jamais refusé de collaborer avec le commissaire pendant les deux mois d'audiences publiques.

« On n'a rien à cacher », a-t-il dit.

Maintenant que Me Shadley a rendu public son rapport préliminaire qui a « blanchi » l'hôpital, affirme le psychiatre, l'enquête a perdu de son intérêt. Si elle continue, elle pourrait durer encore deux ans et ça ne mènerait nulle part, ajoute-t-il.

Mais le « Regroupement pour l'intégration dans la communauté », formé par un groupe de parents qui a demandé et appuyé l'enquête, veut que les audiences reprennent de plus belle.

Me Jean-Pierre Ménard, qui représente le groupe, a souligné qu'il y a « beaucoup de gens, et pas seulement les médecins, qui tireront profit de ce silence imposé à la commission ».

Celle-ci a été instituée à la suite

d'un rapport préliminaire que la direction n'a jamais eu le droit de consulter. Dans ce document, d'expliquer le Dr Mackay, on avait indiqué qu'il y avait lieu de croire qu'à Rivière-des-Prairies on avait mis sur pied un réseau de drogue et de prostitution.

La direction avait à ce moment-là suggéré au gouvernement d'envoyer la Sûreté du Québec pour mener une enquête et non de nommer un commissaire-enquêteur.

Mais le ministère des Affaires sociales a jugé bon d'instituer la commission et, le 26 juin, Me Shadley a commencé à entendre les témoignages.

Le Dr Mackay reproche à cette enquête, notamment, les témoignages-surprise qui ont empêché l'hôpital de préparer une bonne défense. « On a donné l'impression que c'est un hôpital ou il ne se passe que des horreurs », a-t-il dit.

Les « horreurs », on les a bien signalées au commissaire. Les témoignages rapportés des incidents malheureux. Mais, généralement, il ne s'agissait que de cas isolés d'abus envers des patients, ainsi que de consommation de cannabis. Il n'a été question que d'un cas de prostitution et cela, à l'extérieur de l'hôpital.

Dans son rapport, Me Shadley a fait valoir que les allégations « farouches » étaient demeurées sans fondement. Il a néanmoins formulé certaines recommandations.

Ainsi, l'hôpital devrait d'abord créer un lien étroit avec la police de manière à lui rapporter au plus tôt les incidents graves. Un ombudsman, personne neutre et indépendante, ne répondant qu'à l'Assemblée nationale, devrait être nommé pour recevoir les plaintes des employés, des malades et de leurs parents. L'hôpital devra instituer au plus tôt un « centre de crise » pour les patients atteints de troubles plus graves.

Le Dr Mackay a répondu à cela que, bien qu'elles soient toutes valables, ces recommandations paraissent peu pratiques et seraient fort difficiles d'application.

Les opinions du Dr Mackay sont largement partagées par l'Association des parents de Rivière-des-Prairies qui, si elle a « accueilli favorablement » le rapport de Me Shadley, doute fort qu'il soit pertinent maintenant de continuer l'enquête.

L'Association aurait préféré à une enquête publique un débat plus discret et plus intime entre les parents, la direction et les employés de l'hôpital.

Le président du local 313 du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Serge Morin, a indiqué pour sa part qu'il n'était pas surpris de voir les médecins tenter de stopper l'enquête.

« On voit bien qu'ils pensent que la réputation des médecins est plus importante que le bien-être des patients », a-t-il déclaré.

CFCF

SUITE DE LA PAGE A 1

Radio-Canada, qui s'étaient vivement opposés à ce projet.

Ils avaient notamment invoqué l'étroitesse du marché publicitaire du Québec et les budgets trop minimes prévus par les candidats pour leur programmation.

Le CRTC a tranché la poire en deux en refusant la création d'une nouvelle chaîne mais en autorisant une nouvelle station.

VIOLENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

Les habitants ont chassé les assaillants à coups de pistolets et de fusils. Selon la police, deux jeunes métis ont été blessés.

Les manifestants métis ont également bloqué mercredi les voies d'accès à la ville du Cap, dont l'autoroute menant à l'aéroport. Toujours dans la nuit, des Noirs ont jeté des bombes incendiaires sur deux maisons habitées par des Blancs à Amalinda, dans l'est de la province du Cap. Les émeutes de la nuit ont fait deux morts, des Métis abattus par la police dans la région du Cap.

Dans une interview à la radio nationale, le chef du Parti conservateur, opposition blanche, M. Andries Treurnicht, a invité le gouvernement à réprimer avec plus de fermeté les émeutes et a affirmé que les Blancs allaient réagir. « Le retour du blanc à déjà commencé, a-t-il dit. Pour l'instant, il reste limité, mais j'ai prévenu le gouvernement qu'on ne peut pas faire l'objet de menace de révolution noire en excluant une riposte des Blancs ». Interrogé sur ce que devrait faire la police, il a répondu: « Dans certains cas, je pense que des balles réelles feraient l'affaire et permettraient d'arrêter immédiatement les troubles ».

Le général Magnus Malan, ministre de la Défense, et M. Louis Le Grange, ministre de la Loi et de l'Ordre, se sont rendus hier au Cap pour discuter de la situation avec les chefs locaux de la police et de l'armée. Le premier ministre Pieter Botha, quant à lui, a poursuivi sa tournée des « foyers tribaux » autonomes et s'est rendu hier à Lobowa, au nord de Johannesburg, pour s'entretenir avec les dirigeants locaux.

De leur côté, les États-Unis ont dénoncé hier « l'usage excessif de la force » par la police sud-africaine, mais ont aussi condamné les appels à la violence lancés par l'ANC, le mouvement d'opposition clandestin qui prône la lutte armée contre l'apartheid.

Alors que le président Reagan consacrait une partie de l'après-midi à débattre avec ses principaux conseillers de la situation en Afrique du Sud, le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb, a de nouveau appelé Pretoria « à faire preuve de la plus grande modération ».

Entre-temps, un autre pays, l'Autriche, a rappelé en consultation son ambassadeur, M. Johann Plattner, qui est actuellement à Vienne.

Rectificatif

■ Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier dans un texte publié en page C 8 sur la « Loto-pompler ». Au lieu de 20 lots offerts par la compagnie Shell, il aurait fallu lire deux. En fait, Shell offre deux approvisionnements d'un an en essence. De plus, cette firme offre des billets à gratter qui peuvent permettre de gagner instantanément une réduction allant de \$1 à \$3 sur un achat minimum de 25 litres d'essence.

À L'HÔPITAL SAINT-LUC Le bloc opératoire fonctionne malgré bruit et poussière

Les patients en neurologie de l'hôpital Saint-Luc doivent subir depuis une semaine le tintamarre des marteaux pneumatiques, ce qui a incité des employés à déposer hier une plainte au Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal.

ANDRÉ NOËL

« Les réparations touchent aussi le bloc opératoire. Des travailleurs affirment que des ouvriers souillés de poussière vont et viennent près des salles d'opérations, transportant des débris de plâtre dans le corridor. »

« On ne comprend pas pourquoi l'administration ne déplace pas les patients de neurologie dans un département inoccupé et ne ferme pas le bloc opératoire le temps des réparations », a dit un préposé aux malades, Louis-Georges Perron.

L'hôpital exige que les préposés changent de vêtements à chaque fois qu'ils entrent et sortent du bloc opératoire, mais laisse les ouvriers circuler à leur guise, a-t-il dit.

François Levesque, un autre préposé, a dit qu'il était presque impossible d'empêcher la poussière de s'infiltrer dans les salles d'opération.

« Mais le pire, c'est en neurologie, a-t-il dit. Beaucoup de ces patients ont déjà mal à la tête. Maintenant, ils doivent en plus supporter le bruit des marteaux. »

« Ce n'est évidemment pas une situation souhaitable », a dit l'infirmière-chef du département, Louise Béchard.

Mme Béchard a dû hausser la

voix pour entendre le bruit : « Nous n'avons pas été consultés », a-t-elle déploré.

La porte-parole de la direction de l'hôpital, Line Danis, a reconnu que les réparations ne créaient pas la meilleure ambiance pour les patients.

« On avait le choix entre ça et fermer le département de neurologie », a-t-elle dit.

Des employés ont cependant contesté cette explication.

Marc Vallée, responsable du comité de santé-sécurité, a dit que l'hôpital aurait très bien pu déplacer les patients dans une des ailes fermées.

Alain Perrault, le vice-président du syndicat affilié à l'Union des employés de service (FTQ), a commencé à faire circuler une pétition dans l'hôpital.

« Nous considérons que le bruit et la poussière occasionnés par les réparations effectuées sur les lieux mêmes du département (de neurologie) en font un lieu impropre aux soins des patients », souligne la pétition.

Une situation semblable est survenue il y a deux ans au département de psychiatrie, a dit François Levesque. Les travailleurs avaient débrayé. La Commission de la santé et de la sécurité du travail avait alors obligé l'hôpital à fermer le département.

Les réparations en cours visent à solidifier le plancher de la salle d'opération au 7^e étage (qui se trouve à être le plafond du département de neurologie au 6^e étage), afin d'installer de nouvelles armoires, plus lourdes que les anciennes.

et de faire appel aux entreprises désireuses d'y réaliser des développements domiciliaires.

Une partie de la terre située au nord de l'autoroute, soit une quarantaine d'acres, sera toutefois réservée à l'aménagement d'un parc régional.

La Commission n'a pas accédé à l'ensemble des demandes des autorités de Repentigny. Elle a refusé d'exclure de la zone agricole une terre située à l'est de la rue Valmont, de même qu'une autre petite terre, aux limites de la ville, vers Québec. Avec ces nouveaux terrains disponibles pour la construction domiciliaire, la progression démographique de Repentigny va connaître un nouvel essor, portant la population totale à près de 50 000 personnes en quelques années. Il y a seulement vingt ans, la population ne dépassait guère 5 000 personnes.

POUR 3 000 LOGEMENTS Repentigny réussit à soustraire 417 acres au zonage agricole

À la suite d'une bataille qui a duré des années, l'administration municipale de Repentigny a finalement réussi à récupérer 417 acres de terrains que la Commission de protection du territoire agricole réservait à l'aménagement d'un parc régional.

FLORIAN BERNARD

vaît à des fins de culture. Il s'agit de terres situées entre la rue Notre-Dame et l'autoroute Rive Nord et au nord-est de la même autoroute.

L'une des terres dézonées possède une superficie de 266 acres. On pourra y construire quelque 2 280 unités de logement. L'autre terre, d'une superficie de 151 acres, pourrait recevoir plus de 800 logements. Dans un cas comme dans l'autre, l'administration du maire Louis-Philippe Picard a l'intention de présenter rapidement un plan général de zonage

Réjean Lessard présidait lors du meeting fatal aux Hell's de Laval

JOLIETTE — Réjean « Zig-Zag » Lessard, présumé président des Hell's Angels de Laval, a été identifié hier, à l'enquête du coroner que préside le juge Jean-B. Falardeau, comme étant le « maître de cérémonie » ou l'animateur du meeting du 24 mars au repaire des Hell's Angels de Lennoxville, où six membres de la bande de Laval ont été assassinés.

RAYMOND GERVAIS

« Zig-Zag » Lessard, on le sait, a été arrêté à Montréal au cours du week-end en compagnie de Normand « Biff » Hamel et de Richard « Bert » Mayrand. L'enquête qui a cours vise à déterminer s'il y a une juste matière à détention dans leur cas.

D'après l'agent Claude Quinn, de la Sûreté du Québec, qui témoignait hier, Lessard aurait dit à un certain moment que si Robert « Sneak » Tremblay avait utilisé un gros calibre le 24 mars, « il n'y aurait pas eu tout ce rai-sage dans le garage ».

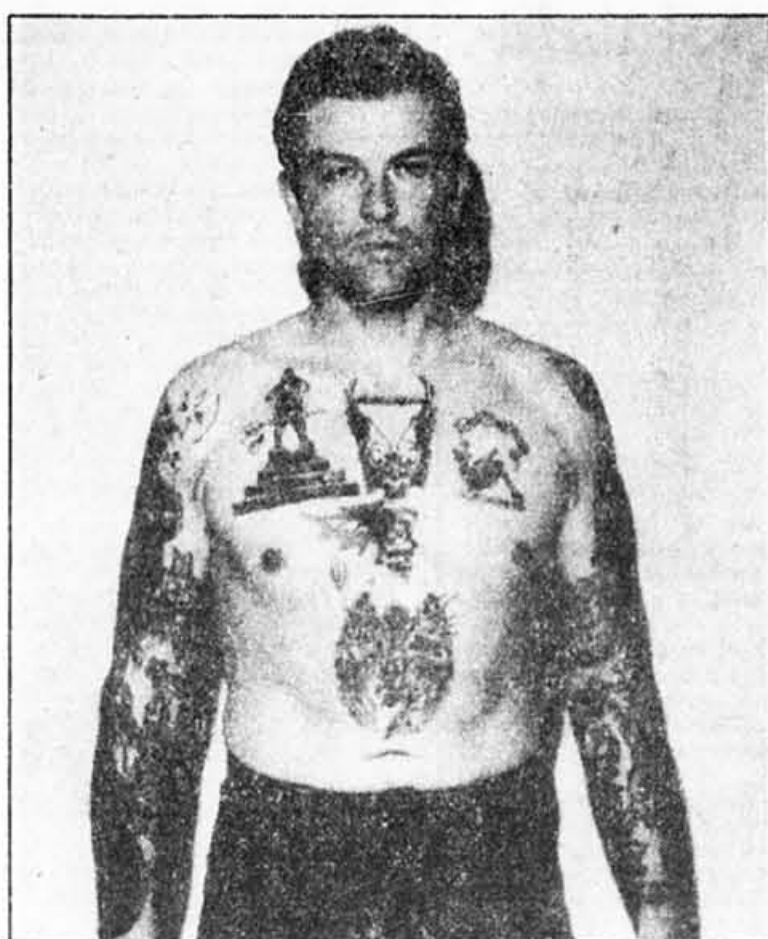
Rappelons que l'ex-motard devenu délateur, Gerry « Le Chat » Coulombe, avait déclaré dans son témoignage devant le coroner Falardeau que « Sneak » Tremblay avait utilisé une arme à l'extérieur du repaire de Lennoxville et qu'il avait tiré dans le dos de « Chop » Adam.

Arrestation

Hier matin, l'agent Jacques Guilbault, de la police de la CUM, qui a procédé au cours du week-end à l'arrestation de Mayrand et de Lessard, en a raconté les circonstances au juge Falardeau et a identifié les armes qu'ils avaient alors en leur possession. Les deux hommes portaient alors chacun une arme dans leur ceinture, en plus d'avoir avec eux une mitraillette munie d'un silencieux. Toutes ces armes étaient chargées à bloc.

Un des deux chargeurs compatibles avec le pistolet de calibre .45 que portait Lessard contenait des balles explosives.

Lessard n'a qu'un léger casier judiciaire et Mayrand, pas de casier du tout, bien qu'on le recherchait pour complot dans une affaire de meurtre et pour 13 infractions au code de la route. Son présumé complice dans l'affaire de complot, Jean-Marc Cohen Nadeau, a été condamné



Réjean « Zig-Zag » Lessard (à gauche) et Richard « Bert » Mayrand (à droite) arborent des tatouages caractéristiques des Hell's Angels.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

récemment à 13 ans de pénitencier.

Un « Filty Few » à six crânes

Réjean Lessard a les bras, la poitrine et le dos littéralement recouverts de tatouages, dont deux se distinguent particulièrement. Il s'agit de celui du « Filty Few », ou « FF », décerné au Hell's Angel qui tue pour le « bien » du club. C'est, selon Yves « Apache » Trudeau, deuxième délateur de la Sûreté, la plus haute décoration que peut recevoir un membre. Lessard exhibe également le dessin d'un barillet de revolver autour duquel se trouvent six crânes. Selon l'agent Claude Quinn, qui dit tenir ses informations d'un « Filty Few », les six crânes représentent le nombre de meurtres commis par le membre.

Grave erreur

Si Normand « Biff » Hamel.

identifié par le délateur Coulombe comme ayant participé à l'élimination de Claude « Coco » Roy en compagnie de Michel « Jinks » Genest en avril dernier, a été arrêté en se rendant au domicile de sa petite amie rue Boisclair, c'est parce qu'il croyait que les policiers travaillaient au dossier des Hell's n'étaient pas de service cette journée-là. C'est du moins ce qui a été dit hier à l'enquête.

Afin de convaincre le coroner que les trois témoins ne devraient pas être remis en liberté, Me René Domingue, un des deux procureurs de la Couronne, a rappelé au juge Falardeau que Lessard et Mayrand avaient été arrêtés alors qu'ils étaient tous deux lourdement armés et que, s'ils n'avaient pas opposé de résistance, c'était probablement parce que l'agent Guilbault, de la police de la CUM, leur avait simplement dit qu'il allait leur émettre une contravention pour virage in-

terdit. Le policier s'était alors rendu à son autopatrouille pour demander de l'aide.

L'agent est ensuite revenu vers les motards en mettant la main sur son arme et en leur ordonnant de placer les mains sur le toit de la voiture de police. Me Domingue a aussi fait remarquer que les deux hommes n'avaient pas d'adresse fixe, contrairement aux motards qui ont été relâchés la semaine dernière. Quant à Hamel, Me Domingue a souligné qu'il avait été identifié comme étant un des deux hommes qui avaient tué Claude Roy.

L'avocat des trois motards, Me Jacques Bouchard, a pour sa part tenté de démontrer au coroner que la Couronne n'avait aucunement prouvé la participation de ses clients à la présumée tuerie de Lennoxville.

Le juge Falardeau doit rendre son jugement ce matin au Palais de justice de Joliette.

Denis Hébert est tenu criminellement responsable du meurtre de Josée Couture

Denis Hébert, un apprenti cordonnier de 32 ans, a déclaré hier qu'il était tellement ivre et drogué, le 29 août, aux petites heures du matin, qu'il ne se souvient même pas d'avoir

ANDRÉ CÉDILOT

battu et poignardé à 44 reprises son amie Josée Couture, 26 ans, dans la cour d'une garderie de l'est de la ville.

« J'étais buzzé ben raide. Quand j'ai repris connaissance, rue Adam, j'avais un couteau et les mains pleines de sang », a-t-il calmement raconté à l'enquête du coroner Roch Héroux. Ce dernier l'a tenu criminellement res-

pensible de la mort de la jeune femme du quartier Hochelaga.

L'ancien compagnon de la victime, Daniel Demontigny, 30 ans, un assisté social, devra lui aussi répondre à une accusation de meurtre au deuxième degré pour avoir été complice après le fait. C'est lui qui aurait disposé du couteau et des vêtements souillés du sang de l'auteur du crime.

Quant à Russell Thibault, 24 ans, autre témoin important, il a été libéré sur le champ, n'ayant rien eu à voir, semble-t-il, dans cette pénible histoire.

Les témoignages ont révélé que les trois hommes avaient consommé de l'alcool et du hachisch dans une brasserie quel-

ques heures avant le drame. Fortement ébranlé, Hébert aurait quitté l'établissement au début de la nuit pour se rendre au domicile de Josée Couture qu'il a invitée à sortir.

Par la suite, c'est le grand trou noir. Hébert ne se rappelle plus quelle direction il a prise avec la jeune fille et ce qu'ils ont fait. Il est par conséquent incapable de préciser où il a trouvé le couteau qui a servi au crime. Pis encore, il ne peut se souvenir d'avoir ligoté la jeune fille et de l'avoir martelée de coups de poing et de couteau à la figure et au thorax.

« Je sais seulement qu'elle était étendue sur le sol, le corps nu... », a relaté Hébert, en ajoutant que

cette image le hantait encore aujourd'hui. Il s'est ensuite réfugié au domicile de Daniel Demontigny, rue Saint-Germain, où il s'est débarrassé de l'arme et de ses vêtements entachés.

Ni l'une ni l'autre de ces pièces à conviction n'a été retrouvée ; il semble qu'elles auraient été jetées à la poubelle. « Je l'ai tuée, la salope! », aurait-il dit en entrant dans la maison.

C'est après avoir passé le long week-end de la fête du Travail à Pointe-Calumet et avoir consulté un avocat, que Hébert et Demontigny auraient finalement décidé de se livrer à la police, mardi matin.

Vous aurez plus de chance à la Super pêche 85

Cette année les taqueurs de truites arc-en-ciel devraient être plus chanceux au cours de la fin de semaine de la Super pêche 1985, qui se tiendra au lac des Régates de l'île Notre-Dame.

GEORGES LAMON

En effet, selon le commissaire à la Super pêche, les pêcheurs qui y participeront cette année devraient attraper au moins le double des prises de l'an dernier — près de 300 — des 850 truites étiquetées de 10 à 12 pouces de longueur, parmi le lot de 6 000 mises à l'eau.

« On est certain que seront pêchées cette année les truites de \$10 000 — elle ne l'a pas été l'an dernier — et de \$5 000 », a précisé hier, à LA PRESSE, M. Gérard Grégoire. Car cette année, nous les avons mis à l'eau un mois plus tôt et à quatre endroits différents. Les chances des concurrents-pêcheurs en sont ainsi mieux réparties. Cela reste quand même une pure question

de hasard. De plus, cette mise à l'eau hâtive a eu pour avantage de ne pas traumatiser les poissons. Ils seront sûrement plus vigoureux et plus habitués à leur environnement. »

Mise à l'eau

Hier après-midi, les organisateurs de cette quatrième édition de la Super pêche ont mis symboliquement à l'eau, en présence de M. André Aubin, président du Club nautique et de plein air de Montréal, une quinzaine de truites arc-en-ciel provenant de la pisciculture Messine de Maniwaki, dont certaines étiquetées de rouge.

Rappelons que cette Super pêche, commanditée par LA PRESSE, CKAC et la Brasserie O'Keefe, et qui commence samedi, sera dotée globalement de \$30 000 de prix. La pêche est ouverte gratuitement de 8 à 18 heures, le samedi et de 8 à 16h30, le dimanche. C'est à la fin de la journée qu'on proclamera les grands vainqueurs. Pour renseignements : 872-6093.

Couple-enfant en procès pour la garde de l'enfant...

GALLATIN (ÉTATS-UNIS) — Une adolescente américaine de 17 ans et son mari, âgé de 14 ans, se livrent une bataille acharnée pour la garde de leur enfant, un bébé de 16 mois, dans un procès-marathon qui a obligé le jeune père à manquer la rentrée scolaire.

Wendy Chapell Warden et Hal Warden, de Gallatin, dans le Tennessee se disputent depuis un mois la garde de leur fille Heather, les deux jeunes gens s'accusant réciproquement de manquer de maturité.

Le couple s'est marié en 1984 mais la vie conjugale s'est rapidement détériorée. Wendy Warden reproche notamment à son mari de se conduire comme un enfant de 10 ans et de ne pas avoir trouvé d'emploi pour subvenir aux besoins de la famille. Elle a toutefois reconnu que l'âge tendre de son mari était un handicap sur le marché du travail.

Les deux jeunes gens, appuyés chacun par sa famille, ont entamé une procédure de divorce. Après des dizaines d'heures d'audience, un juge devrait se prononcer dans les jours à venir.



Assistaient à la mise à l'eau Marc Campagna, directeur général des Clubs Plein Air et Nautique de Montréal, Christiane Dubé, du service de la promotion à LA PRESSE, Gérard Pacull, de O'Keefe, Danielle Légaré, directrice des communications à CKAC, André Aubin, président des Clubs Plein Air et Nautique, et André Huneault, directeur-adjoint des sports de la ville de Montréal.

photo Denis Courville, LA PRESSE

LE RAPPORT MACDONALD Des réserves des groupes sociaux et de l'opposition; le monde des affaires applaudit

■ OTTAWA — Le rapport Macdonald a suscité hier des réactions qui peuvent se diviser en deux camps opposés: tandis que les députés libéraux et néo-démocrates, de concert avec plusieurs groupes sociaux, exprimaient des vives inquiétudes, le milieu des affaires accueillait d'emblée la grande partie des recommandations.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le président du caucus du Parti libéral, Doug Frith, a l'impression que les réformes sociales proposées par la commission Macdonald, notamment celle du revenu minimum garanti, se feront sur le dos des classes moyennes.

« Pour aider une famille qui a un faible revenu, on veut pénaliser celle qui gagne \$30 000 », a déclaré M. Frith en conférence de presse.

De son côté, sur la question commerciale, sa collègue Sheila Capps a affirmé qu'elle n'avait pas été convaincue de la nécessité du libre-échange, tel que proposé dans le rapport.

« M. Macdonald, a dit Mme Capps, ne nous dit pas combien d'emplois va créer le libre-échange avec les États-Unis ».

Un sentiment que partage le parti néo-démocrate. Son porte-parole, le député Steve Langdon, a affirmé hier que le libre-échange avec nos voisins du sud ouvrirait la voie « à une nouvelle relation coloniale pour le Canada ».

Un tel régime économique, selon M. Langdon, diminuera en particulier la liberté canadienne face aux subventions pour le développement régional.

Pour leur part, les mouvements sociaux se sont dit favorables en principe envers certaines réformes sociales proposées, mais ils mettent en doute les moyens pratiques d'y arriver.

Mme Louise Dulude, du groupe de révision des politiques sociales, approuve l'idée du revenu minimum garanti.

Mme Dulude n'admet pas toutefois qu'il soit nécessaire pour y arriver d'abolir des programmes sociaux comme les allocations familiales et les subventions au logement pour les individus à faible revenu.

Chambardement majeur dans les politiques de soutien du revenu

■ OTTAWA (PC) — C'est un chambardement majeur des politiques de soutien du revenu que propose la Commission Macdonald, dans son rapport rendu public hier.

Si les politiques proposées se veulent plus efficaces et davantage orientées vers les personnes démunies, elles n'en coûteront pas moins un peu plus cher.

Selon la Commission, l'assurance-chômage poursuit des objectifs difficilement conciliables qui l'amènent même à accroître le chômage en dissuadant un prompt retour sur le marché du travail.

Aussi, propose-t-elle de réduire sensiblement les avantages que ce programme procure, tant sur la proportion du revenu qui est assuré que sur la période où sont versées les prestations.

Les sommes économisées par ces coupures seraient canalisées dans un nouveau Programme temporaire d'assistance au recyclage (PTAR), lequel rejoindrait les chômeurs qui ont épuisé leurs prestations d'assurance chômage et qui sont disposés à se déplacer ou à se perfectionner pour améliorer leur chances de trouver un emploi.

Subventions

Concrètement, des subventions seraient versées pour des salaires, la mobilité de la main d'œuvre, la formation et la retraite anticipée.

Les droits des travailleurs de retirer ces bénéfices seraient proportionnels à leur ancienneté sur le marché du travail.

Ces mesures ont pour objectif de faciliter le retour au travail et non de redistribuer les revenus entre riches et pauvres.

« Il y a de bonnes intentions, mais c'est la mise en œuvre qui cloche ».

Monde des affaires

De son côté, la communauté des affaires a exprimé sa vive satisfaction devant les travaux de la commission royale. Plusieurs recommandations, sur le commerce et l'assurance-chômage notamment, rejoignent des propositions du monde patronal.

M. Roger Hamel, le président de la Chambre de Commerce du Canada, est convaincu que le rapport Macdonald ne dormira pas sur les tablettes gouvernementales.

« C'est la carte routière du Canada pour les prochaines années », a déclaré M. Hamel. « C'est la fondation sur laquelle l'avenir sera bâti ».

M. Hamel applaudit à la vision proposée par les commissaires: les Canadiens doivent cesser d'être craintifs et ils doivent se tourner vers le monde.

Ces propos rejoignent ceux du représentant de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Laurent Thibault.

« La commission a cerné le problème canadien: il faut se tourner vers l'économie globale ».

M. Thibault admet que certains membres de son association, telles l'industrie du textile et celle de la chaussure, ont de vives réticences envers le libre-échange avec les États-Unis.

Par contre, il dit que la majorité des manufacturiers approuvent cette idée.

« Il y aura des ajustements à faire. Il faudra que le management soit à la hauteur ».

Il conclut en disant: « On ne peut pas se cacher la tête dans le sable plus longtemps. C'est le défi lancé à nos industriels ».

À la CSN, à Montréal, le président Gerald Larose a affirmé que, plutôt que d'aider les régions les moins favorisées et les personnes aux revenus les plus modestes, les recommandations de la Commission Macdonald, si elles étaient appliquées, risqueraient de ruiner certaines régions dont l'activité économique repose sur des secteurs mous — meuble, textile, etc. — et de créer des écarts encore plus grands entre les bien nantis et les couches les plus pauvres de la société.

Cette tâche, c'est au Régime universel de sécurité du revenu (RUSR) qu'elle incombe, dans la perspective des commissaires.

Pour les gens à faible revenu, ce programme ferait plus que compenser les pertes dues à des prestations d'assurance-chômage moins généreuses et l'abolition des autres mesures comme les allocations familiales.

Qui plus est, non seulement le RUSR est-il permanent (les prestations ne s'épuisent pas), mais les versements ne sont réduits que graduellement lorsque la personne commence à gagner un salaire, un peu comme le propose le gouvernement du Québec dans son Livre blanc sur la fiscalité.

Pertes

Ce sont les familles qui gagnent plus de \$26 000 qui y perdraient au change, avec une perte qui va grandissant jusqu'à un maximum de \$1 000 pour celles dont les deux parents ont un revenu total de \$40 000.

Pour financer ce programme, le rapport Macdonald affirme qu'il faudrait supprimer les allocations familiales, le supplément du revenu garanti des personnes âgées, le crédit pour impôt pour enfants, l'exemption de personnes mariées, l'exemption pour enfants, la part fédérale des programmes d'assistance sociale et les programmes sociaux de logement du gouvernement fédéral.

Toutefois, on invite les gouvernements provinciaux à maintenir leur part dans le programme d'aide sociale.

PARTICIPATION À LA GUERRE DES ÉTOILES Mulroney s'interroge

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney s'est demandé, hier, si une participation canadienne à la « Guerre des étoiles », le système anti-missiles développé par les États-Unis, pourrait nuire à l'aptitude du Canada à agir indépendamment.

M. Mulroney, qui doit faire part au caucus conservateur, samedi, de la décision de son gouvernement au sujet de l'invitation de Washington de participer au programme de recherche sur la guerre des étoiles, ne partage pas les opinions de ceux qui prétendent que le projet controversé — connu officiellement sous l'appellation Initiative de défense stratégique — ne créera pas beaucoup d'emplois. Il a, au contraire, affirmé que c'est là un facteur important qui devra entrer en ligne de compte dans la prise de décision gouvernementale.

« Mais vous ne pouvez pas non plus ne pas tenir compte de l'impact que ce genre de décision pourrait avoir sur votre rôle sur le plan international, sur la façon dont le gouvernement canadien



Brian Mulroney

pourrait être perçu... », a-t-il dit au cours d'une interview à l'émission Morningstar, sur le réseau anglais de Radio-Canada.

« Cela sera-t-il de nature à nuire à votre aptitude à agir indépendamment? Cela fera-t-il taire une voix respectée, celle du Canada, en ce qui a trait à la limitation de la course aux armements? »

« Ce sont là autant de questions importantes qu'un gouvernement national doit se poser, sans égard au fait qu'une majorité écrasante de Canadiens sont en faveur d'une participation au programme d'IDS. »

Néanmoins, il n'est pas clairement établi, en se basant sur cette interview — enregistrée mercredi — si M. Mulroney voulait parler d'une forme quelconque de participation canadienne au projet américain, ou si le Canada endosserait formellement et encouragerait une telle participation.

Pour sa part, le ministre de la Défense nationale, M. Erik Nielsen, a déjà dit que quelle que soit la décision d'Ottawa dans ce dossier, il sera impossible d'empêcher les compagnies canadiennes de répondre aux appels d'offres de contrats américains.

L'« Union conservatrice » ne naîtra pas

■ QUÉBEC (PC) — Le directeur général des élections Pierre-F. Côté a rejeté hier la demande d'autorisation d'un nouveau parti politique qui voulait s'appeler « L'Union conservatrice du Québec ».

La demande avait été formulée par M. André Léveillé, ancien député de l'Union nationale qui a représenté la circonscription de Maisonneuve à l'Assemblée nationale de 1966 à 1970.

M. Côté a signalé qu'en vertu de l'article 328 de la Loi électorale, l'autorisation d'un parti politique peut être refusée si le nom a pour effet « d'amener les électeurs à se méprendre sur le parti auquel ils destinent leur contribution ».

Le directeur des élections souligne que deux formations politiques existent déjà et portent les noms de « Union nationale » et de « Parti progressiste conservateur », de sorte que le nom de « L'Union conservatrice du Québec » pourrait semer la confusion dans l'esprit des électeurs.

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR LUI

a) Notre nouvelle collection d'automne de complets St. James épousant la ligne naturelle des épaules. Tweed, laine de Saxe et peignés: à partir de 370\$.

b) Robe de chambre viyella fabriquée pour nous en Angleterre. Écossais Pitcairnie: 205\$

POUR ELLE

a) "Winchester", notre manteau en gabardine de laine toutes saisons de coupe impeccable. Bleu marine ou beige 570\$.

b) Chandails en cachemire fabriqués pour nous en Écosse. Encolures ras du cou ou en pointe. Six couleurs: 175\$.

Col cheminée se fait en trois couleurs: 195\$.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE

NOUS ACCEPTONS TOUTES LES GRANDES CARTES DE CRÉDIT

LA TÉLÉ DÉBAT



**DROIT DE PAROLE
LES VENDREDIS À 20H**

Avec Claire Lamarche

Ce soir: «Le Québec est-il prêt pour une Première ministre?»

Réalisation: Jean-Pierre Morin

**Voyez les choses...
autrement!**

**L'autre
télévision**



**Radio
Québec**

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MACDONALD

Tout circule « plus librement que jamais » à travers le Canada

■ OTTAWA — « En dépit des inquiétudes récemment exprimées voulant que l'union économique soit de plus en plus menacée par la balkanisation, il faut reconnaître que les biens, les capitaux, les services et les personnes circulent plus librement que jamais dans le marché commun canadien », affirme le rapport Macdonald.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Cette conclusion contredit les promesses du mandat même de la Commission qui affirmait, au moment de sa création en novembre 1982, qu'il « importe de mieux comprendre les aspirations des diverses régions, de coordonner davantage les initiatives des différents échelons de gouvernement et de susciter plus d'appui pour l'union économique canadienne ».

L'ancien gouvernement soulève souvent le problème de la « balkanisation » du marché commun canadien et c'est au nom d'un renforcement de l'union économique qu'il a affronté les gouvernements de l'Ouest sur la poli-

tique énergétique, et ceux du Canada central sur leurs politiques industrielles.

La Commission conclut que les coûts apparents des barrières interprovinciales sont « faibles » parce que 27 p. cent seulement des biens produits par chacune des provinces sont exportés dans le « reste du Canada ». Pour le Québec et l'Ontario, cela représentait quand même \$34 milliards de produits en 1979. Il ne s'agit en outre que des « biens » produits et la Commission n'est pas en mesure d'évaluer le coût des entraves à la libre circulation des capitaux, des services et surtout des personnes.

L'esprit du marché commun

La Commission rejette toute mesure coercitive mais suggère plutôt qu'on habitue les provinces à vivre dans l'esprit du marché commun, quitte à enchaîner cela dans la Constitution lorsque ce sera rentré dans les moeurs.

Plutôt que de modifier l'article 121 de la Constitution comme les libéraux ont tenté de le faire pendant les négociations constitutionnelles de 1980, la Commission recommande:

— de soumettre les barrières interprovinciales à un « Code de bonne conduite économique ». Ce code serait rédigé par un « Conseil des ministres du développement économique » se rapportant directement à la Conférence des premiers ministres;

— de créer une « commission fédérale-provinciale sur l'union économique » chargée d'analyser et de négocier avec les provinces la disparition ou le maintien des barrières existantes contredisant le « Code de bonne conduite »;

— d'enchaîner les principes du Code de bonne conduite après avoir fait l'expérience de son fonctionnement.

Relations entre Ottawa et les provinces

La Commission « ne croit pas que de profondes modifications constitutionnelles soient nécessaires pour moderniser la division des pouvoirs ». Le rapport suggère plutôt qu'il faut améliorer les mécanismes de coopération entre les divers paliers de gouvernement. Elle recommande donc plutôt la création de divers organismes dont en premier lieu l'obligation constitutionnelle pour les onze premiers ministres de se réunir « au moins une fois l'an ». L'actuel premier ministre, Brian Mulroney, s'est déjà engagé à cet exercice.

La Commission recommande en outre la création de trois con-

seils centraux chargés de coordonner les politiques fiscales (« Conseil des ministres des Finances et du Trésor »), les politiques de développement régional et la politique commerciale (« Conseil pour le développement économique »), et les éléments de la politique sociale couverts par le financement des programmes établis (« Conseil de la politique sociale »).

Développement régional

La Commission juge que le gouvernement fédéral devrait se départir de tous ses programmes régionaux explicitement destinés à la création d'emplois. Les provinces devraient plutôt signer avec Ottawa un Accord de développement économique régional (ADER) et assumer la pleine responsabilité des mesures d'emploi locales.

Dans cette logique, le gouvernement fédéral n'administrerait plus que des programmes nationaux. Cependant, la Commission demande que les divers programmes fédéraux soient coordonnés par une agence centrale, l'actuel Bureau des relations fédérales-provinciales.

La Commission avale une des dernières grandes réformes du tandem Trudeau-Pitfield sur l'organisation du gouvernement fédéral et la création dans chaque province de Coordonnateurs fédéraux du développement économique régional.

Ottawa doit négocier le libre-échange avec les É.-U.

■ OTTAWA (PC) — Avec son marché intérieur étroit, la montée du protectionisme et les pressions de plus en plus fortes de la concurrence internationale, le Canada ne peut se permettre d'attendre les résultats, peut-être décevants, de la prochaine ronde de négociation du GATT pour s'assurer des débouchés commerciaux en croissance.

Aussi, estime la Commission Macdonald, le gouvernement doit commencer dès maintenant à négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Il est suggéré d'adopter une approche globale, quitte à exempter certains secteurs tel la culture ou d'établir des modalités particulières pour d'autres, comme pour l'agriculture.

La Commission ne croit pas qu'il faille pousser l'intégration économique avec notre voisin

jusqu'au niveau d'une union douanière ou d'un marché commun.

Elle demande que les barrières tarifaires et non tarifaires (politiques d'achat, normes, contingents) soient abolies graduellement au cours d'une période de dix ans.

L'élimination des tarifs américains devrait procéder plus rapidement, car les entreprises américaines bénéficient d'économies d'échelle beaucoup plus considérables, ce qui leur accorde une longueur d'avance.

La commission estime que l'abolition de la plupart des barrières commerciales entre les deux pays permettrait au produit national brut canadien de croître de trois à huit p. cent et que toutes les régions du pays en profiteraient.

PIERRE PASCAU
collaboration spéciale



Les huissiers jouent aux cow-boys

■ Parce qu'il n'avait pas payé quelques billets de stationnement, M. André Saint-Gelais, 65 ans, s'est fait pourchasser à toute vitesse, par des huissiers, à travers les rues de Montréal. C'était comme s'il venait de commettre un crime abominable et qu'il représentait un danger grave pour la société. Les huissiers ont commencé à lui donner la chasse à Verdun et n'ont réussi à le traquer qu'au Complexe La Cité, plusieurs milles plus loin. Ils ont alors mis le sabot de Denver sur son auto. Dieu seul sait quel sort ils lui auraient fait subir personnellement, si la police n'était intervenue pour arrêter les huissiers et leur passer les menottes.

Les huissiers sont devenus fous braques, selon une expression chère à notre premier ministre. Un membre associé de la compagnie en cause, Linteau, Villeneuve et Miller, va jusqu'à affirmer que ses huissiers ont le droit de faire leurs saisies, quoi qu'il arrive, même si la police le leur interdit. Cela équivaut à dire qu'ils sont au-dessus des lois.

Les coupables doivent payer

Loin de moi l'idée de défendre M. Saint-Gelais, si c'est vrai qu'il n'a pas payé ses contraventions. Il n'aurait pas de problèmes avec les tribunaux, ni avec les huissiers, s'il payait ses tickets à temps, comme la majorité d'entre nous. Mais de là à le traiter comme un criminel dangereux, il y a une marge.

N'a-t-on pas eu assez de problèmes avec ce satané sabot de Denver? Ne pourrait-on pas trouver un moyen plus civilisé de forcer les gens à payer ce qu'ils doivent à la Ville de Montréal? Certains suggèrent qu'on refuse un renouvellement de permis de conduire à ceux qui n'ont pas payé leurs contraventions. Pourquoi pas? Cela se fait dans d'autres provinces et vaudrait toujours mieux que le sabot. Evidemment les huissiers perdraient au change...

Dans Westmount la pure

Pendant qu'on interdit les maillots de bain à Outremont, à Westmount on bannit la cigarette. Alléluia! Ainsi que me l'explique le maire Gallery: « Maintenant tu pourras manger dans une restaurant sans la cigarette du voisin dans ton face ». J'ose prédire que de plus en plus de villes, d'organismes, de gouvernements adopteront eux aussi des règlements anti-tabac, car de plus en plus de personnes cessent de fumer.

Les fabricants de cigarettes en sont conscients et ils essaient de sauver leurs meubles. On vient de mettre sur le marché un produit aberrant qui s'appelle SKOAL BANDITS. C'est un petit sachet qui contient du tabac et qu'on place dans sa bouche, entre la joue et la gencive. On ne le mastique pas; on se contente de le sucer et de « jouir » du goût du jus de tabac.

Il y a également des gens qui, après avoir arrêté de fumer, absorbent régulièrement des comprimés de nicotine qu'ils achètent dans le commerce. Ils réussissent à se convaincre que leur organisme ne peut pas fonctionner du jour au lendemain sans nicotine. Alors ils essaient de se « sevrer ». Le malheur est que leur sevrage ne se termine jamais. Ils ne perdent pas leur mauvaise habitude et j'en connais qui se droguent littéralement aux comprimés de nicotine depuis plus d'un an.

Le bonheur des « thérapeutes »

Ce qui fait le malheur des fabricants de cigarettes fait le bonheur des « thérapeutes » de toute couleur, qui prétendent aider les gens à arrêter de fumer. Ils ouvrent des cliniques à tous les coins de rues et annoncent leurs services à grand renfort de publicité. Il y a donc beaucoup d'argent à faire dans ce commerce.

Il ne faut pas croire que tous les hypnotiseurs, psychologues, acupuncteurs, etc. etc. qui prétendent nous « faire arrêter de fumer » sont des fumistes. Certains sont certainement très sérieux, pour ne pas dire honnêtes. Même les grands hôpitaux ouvrent des cliniques anti-tabagistes, et on ne peut pas accuser ces spécialistes de ne pas être sérieux.

Comment faire pour arrêter?

Mon expérience d'ancien fumeur m'a appris qu'on ne se débarrasse pas d'une habitude comme la cigarette, ancrée dans tous les moments de nos vies depuis tant d'années et de décennies, sans faire de très grands efforts personnels. Personne ne peut nous « faire arrêter de fumer ». Si on pense qu'en payant \$200 pour des traitements d'hypnose, des messages subliminaux, des aiguilles d'acupuncture dans les oreilles, ou autres trucs plus ou moins magiques, l'envie de fumer s'en ira comme par miracle, on se met un doigt dans l'oeil.

Aux innocents les mains pleines

On a beau ne pas vouloir se moquer de la police, parfois on a du mal à garder son sérieux devant certains agissements de nos forces constabulaires. Il était difficile de ne pas rire en apprenant que c'est par hasard que les policiers de la CUM ont mis la main sur deux Hell's Angels, dimanche dernier.

En fait c'est un constable du service de la circulation, tout seul, qui les a arrêtés, parce qu'ils faisaient un virage interdit dans le quartier Saint-Henri. Le plus drôle c'est que les motards transportaient un mitraillette avec silencieux, ainsi que deux revolvers. Même leur moto était volée. Le policier de la circulation n'a pas eu peur et les motards, de leur côté, se sont laissés arrêter comme des enfants.

À quoi ça sert donc d'entraîner et d'entretenir des escouades énormes de policiers spécialisés dans la lutte contre les gros bandits? Les simples agents de la circulation semblent avoir plus de succès qu'eux dans ce genre de travail.

Pour une spécificité du Québec liée à la langue

■ OTTAWA — La Commission Macdonald recommande d'inscrire dans la Constitution canadienne un préambule qui reconnaîtrait que « la spécificité du Québec est liée à sa situation de foyer principal mais non exclusif, des francophones canadiens ».

Dans la préface du rapport Macdonald, on donne une définition du « Québécois francophone ». « En un peu plus de deux décennies, expliquent les Commissaires, la définition du Québécois francophone s'est élargie en intégrant des représentants de cultures diverses, dont des immigrants d'Haïti et des réfugiés du VietNam. On tend donc de plus en plus à définir les Québécois francophones en fonction de la langue plutôt que par référence à une histoire commune ».

En vertu de cette spécificité, la Commission recommande qu'on accorde au Québec des garanties

contre toute modification constitutionnelle qui pourrait constituer une menace à ses intérêts fondamentaux comme société distincte.

En ce qui concerne le transfert de pouvoirs législatifs au Parlement fédéral, le rapport Macdonald conclut que « le moyen le plus simple d'offrir au Québec la protection nécessaire sans remettre en question le principe de l'égalité des provinces, consiste à accorder à chaque province le droit de se soustraire (à tout amendement) avec pleine compensation financière ». C'est la formule dite de l'opting out réclamée par huit des dix provinces pendant les négociations constitutionnelles de 1981.

Quant aux réformes des institutions nationales comme le Sénat, la Cour suprême, etc., la Commission recommande qu'on redonne au Québec le droit de veto qu'il perdait avec l'Acte constitutionnel de 1982.

LA PLUS IMPORTANTE VENTE-PROMOTION de tapis persans et orientaux
Exposition et vente de tapis Tola

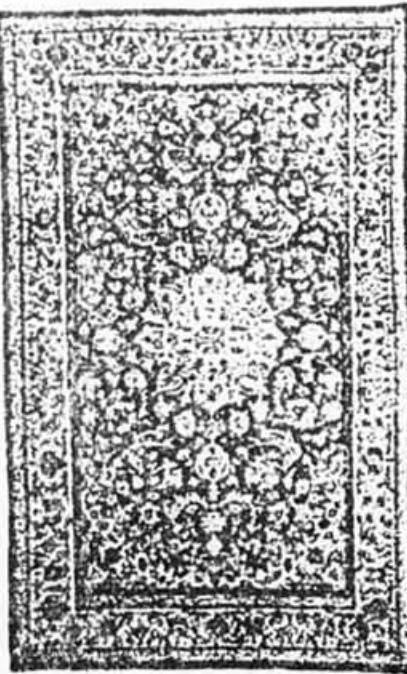
PERSANS ET ORIENTAUX

Épargnez de 30 à 50% — UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

En collaboration avec des artisans de différents pays, les tapis Tola présentent de superbes pièces réalisées à la main, à l'intention des résidents du Grand Montréal, au cours d'une exposition-vente. Pour tout tapis, l'acheteur recevra une lettre avec évaluation et certificat d'authenticité, pour fins de collection, investissement et assurance. Durant cette période de présentation, des milliers de tapis neufs, antiques et semi-antiques sont offerts avec des réductions de 30 à 50% sur les prix d'évaluation. Les tapis persans comme Isfahan et Nain sont quelques-uns des plus beaux tapis fabriqués à l'heure actuelle. Venez admirer et marcher sur des pièces superbes pour apprécier le confort qu'elles apportent à votre intérieur.

EXPOSITION DE
TAPIS PERSANS
ISFAHAN • NAIN • QUM
BUJAR • MESHED • BIRJAND •
TRIBAL • GHASHGAI • etc.

et tapis orientaux
PAKISTAN • INDE
CHINE • RUSSIE • BULGARIE
AFGHANISTAN • TURQUIE



PENDANT 2 JOURS SEULEMENT
vendredi de 10 à 22 heures, samedi de 10 à 19 heures au Ramada Inn
1005, rue Guy, coin Dorchester

TOLA TAPIS DE DISTINCTION

LA TÉLÉ SOUPER



**PARLER POUR PARLER
LES VENDREDIS À 22H**

Avec Janette Bertrand, Violette et leurs invités(es); de
bonnes conversations, autour de sujets d'intérêts... particuliers
Ce soir: «Mariage ou concubinage?»
Réalisation: Gaétan Lavoie

**Voyez les choses...
autrement!**

**L'autre
télévision**



**Radio
Québec**

Ce sondage est-il utile ou futile?

On connaît la valeur relative de tous les sondages; on sait que la réalité s'en accommode parfois très mal. Que dire alors d'un sondage purement hypothétique, qui pose une question hypothétique à des gens qui ne sont absolument pas en situation d'exprimer un choix véritable?

Il serait donc totalement irresponsable, même pour ceux qui se réjouissent de résultats qui font leur affaire, de tirer des conclusions le moins sérieuses du sondage IQOP publié cette semaine et concernant une éventuelle élection entre le chef libéral et l'un ou l'autre des candidats péquistes.

Les dirigeants libéraux ont peut-être raison de ne pas vraiment prendre au sérieux une enquête d'opinion faite «par la même maison qui avait prédit notre victoire en 1976 et celle du oui au référendum de mai 1980». En fait, les péquistes lui accordent un certain crédit parce que ce dernier sondage les favorise; et les libéraux lui refusent tout crédit parce qu'il les défavorise. L'objectivité est évidemment difficile.

Sans trop craindre d'errer, on peut cependant dire que présentement, malgré l'aridité et le manque d'intérêt de la course à la direction du Parti québécois, ses principales vedettes attirent plus l'attention que le chef libéral. On peut même se rendre compte que la personne du chef demeure très importante dans notre population. Contrairement à d'autres sociétés et même à la nôtre d'autrefois où l'attachement à un parti pouvait être farouche et infrangible, les Québécois d'aujourd'hui peuvent transporter leur préférence d'un candidat à l'autre. Si un tel est chef, je serai péquiste; mais si c'est un tel, je serai libéral...

Plus grande confiance dans les personnes que dans les idées? Sentimentalisme politique? Superficialité? Perméabilité à la séduction? On n'a pas de réponse, on a simplement un trait de caractère québécois pris à un moment de son histoire: pour nous, la qualité d'une personne passe avant celle d'un programme.

Ceux qui élistaient M. Lévesque peuvent en attester; ceux qui élistaient M. Trudeau également; et ceux qui ont élu M. Mulroney tout autant. On pourrait même poursuivre le parallèle avec ceux qui n'ont pas élu M. Ryan.

Tout cela fait réfléchir. Et peut même inquiéter les libéraux, du moins ceux qui croient que le seul argument de l'interlocuteur valable à Ottawa, du retour affectueux au fédéralisme ou de l'économie déficiente du Québec peut convaincre la population de voter pour eux.

Comme ils ont un chef qui ne réussit pas à séduire et, jusqu'à maintenant, une brochette de candidats qui ne parviennent pas à impressionner, ils devront trouver un moyen de conviction assez puissant pour se lancer dans une bataille où la victoire semble devoir appartenir aux personnes plutôt qu'aux idées.

Jean-Guy DUBUC

L'URSS prépare le sommet

En accordant une interview prolongée au magazine *Time*, M. Mikhaïl Gorbatchev a dissipé les doutes que l'on pouvait avoir quant à l'utilité du sommet de Genève de novembre prochain. On se demandait, en effet, ce que le secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et le président Reagan pourraient bien se dire alors qu'il règne une telle tension et tant de méfiance entre les deux superpuissances. M. Gorbatchev a tenu à souligner l'importance qu'il accorde au sommet qui devient ainsi une occasion unique d'influencer la politique soviétique et d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

En six mois, M. Gorbatchev a bien établi son contrôle sur le parti et le gouvernement de l'Union soviétique. Il fait respecter ses décisions et, s'il le faut, il place les hommes qui lui sont acquis aux postes nécessaires pour que sa politique soit suivie. Il lui manque toutefois la consécration de sa politique par un congrès du Parti communiste, la plus haute instance qui ne se réunit qu'environ tous les cinq ans. Il a fait convoquer un congrès pour février prochain; il n'a donc plus que quelques mois pour définir la politique étrangère de l'Union soviétique telle qu'elle existera pendant des années.

On voit son intérêt à rencontrer M. Reagan pour faire la part des choses; mais la méfiance entre la Maison-Blanche et le Kremlin règne aussi au sujet du sommet lui-même. Elle viendrait en partie du fait que l'Union soviétique cherche des ententes à long terme dans des domaines très vastes alors que les États-Unis cherchent plutôt la solution de problèmes plus immédiats. Ils risquent ainsi de se lancer dans un dialogue de sourds.

En répondant avec candeur et abondance aux questions de *Time*, M. Gorbatchev veut sans doute relancer l'intérêt des Américains dans la conférence au sommet. Il se montre conciliant et réaliste, comme il se doit de quelqu'un qui cherche à définir une politique, voire une stratégie. Cependant, il n'est pas prêt à marchander quand il s'agit de la puissance soviétique par rapport à celle des États-Unis.

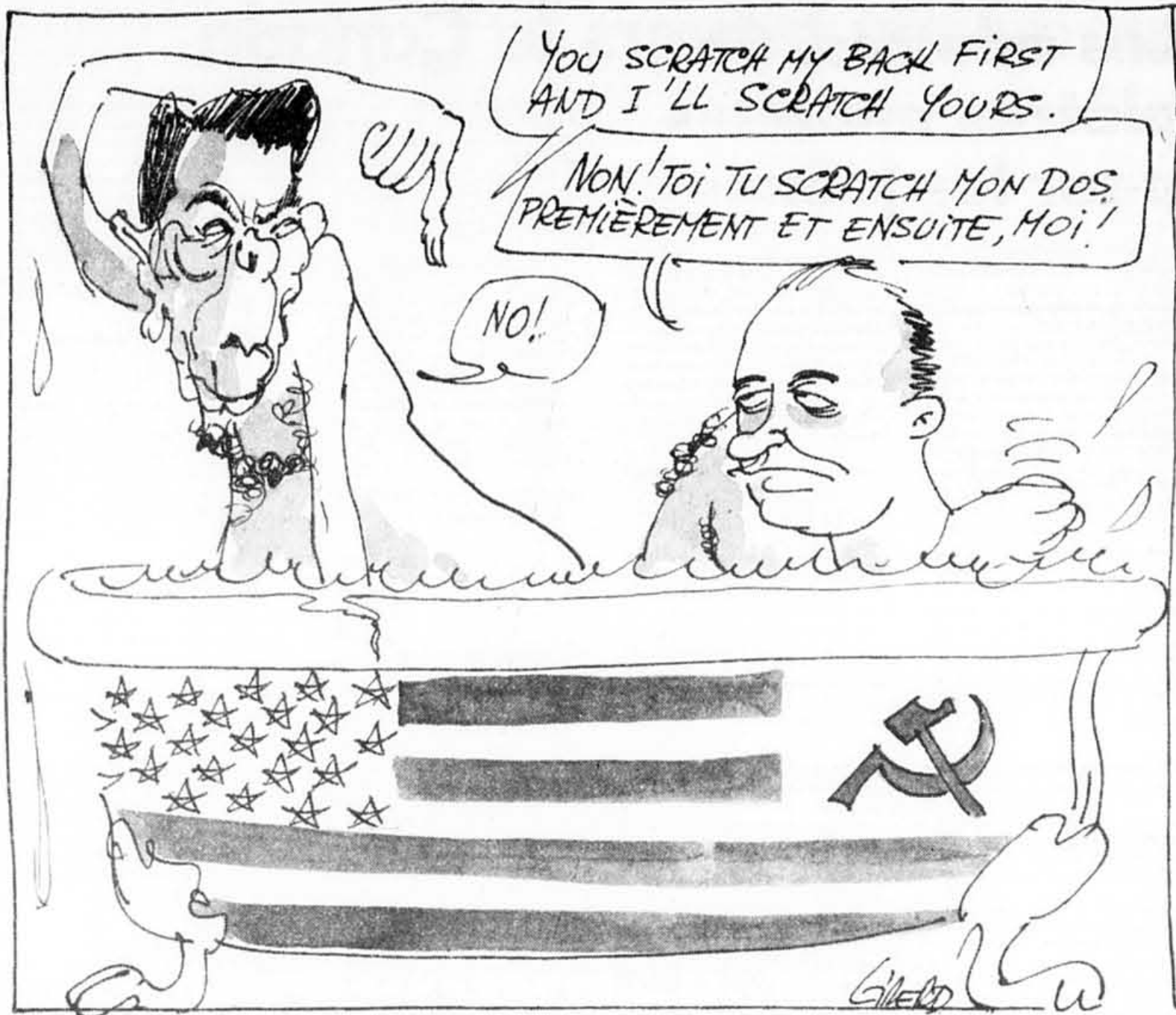
Il nie vouloir faire de la propagande, mais la perplexité qu'il montre devant les intentions et le comportement de Washington ne nuira pas à sa cause aux yeux des Américains. En effet, il cherche une vision claire des relations entre les deux pays au cours des prochaines années pour échafauder sa propre politique. De leur côté, beaucoup d'Américains sont mal à l'aise avec la politique de confrontation verbale du président Reagan. Eux aussi cherchent une approche plus constructive.

Bien qu'il se livre parfois à des excès, l'attitude du président Reagan est compréhensible; depuis plus de cinq ans, le Kremlin s'est distingué par son manque d'imagination et ses réactions hâtives aux événements internationaux. L'âge avancé des dirigeants soviétiques était sans doute une des causes du manque de dialogue entre les deux superpuissances.

Il faut remonter à plus de dix ans, à la présidence de M. Nixon, pour trouver une politique américaine cohérente à l'égard de l'Union soviétique. Sa politique de renouer des relations normales avec la Chine dans le but d'améliorer celles avec l'Union soviétique, et non pour faire pencher la balance stratégique, avait débouché sur une période de détente. Les successeurs de M. Nixon n'ont pas été capables de maintenir cet esprit de détente et l'Union soviétique pouvait craindre son isolement.

M. Gorbatchev semble conscient du tort que cette crainte peut faire à son pays. Le sommet de Genève est l'occasion pour lui de mieux comprendre ce que veulent les États-Unis et leurs alliés et d'élaborer la politique soviétique sur cette nouvelle base. Les États-Unis auraient tort de considérer le sommet comme une simple prise de contact et la possibilité de régler quelques irritants entre les deux pays. À la lumière des réponses de M. Gorbatchev à *Time*, il est important de voir cette rencontre comme une occasion unique d'influencer la politique étrangère fondamentale de l'Union soviétique.

Frédéric WAGNIÈRE



(Tous droits réservés)



Jacques Dufresne

Les médecines douces

(Collaboration spéciale)

Le débat sur les médecines douces prend de l'ampleur. Québec Science y consacre son dernier numéro; le magazine *Carrefour des Affaires sociales*, organe du MAS, fera de même bientôt et la Fédération des CLSC lancera le 16 septembre une brochure entièrement consacrée à ce sujet. Chacun a pu observer d'autre part les remous provoqués par une petite loi sur l'acupuncture votée au milieu des vacances.

Cette controverse a permis de bien poser la question cruciale du contrôle des nouvelles thérapies. Ce contrôle, doit-on en confier la responsabilité à la Corporation des médecins, qui renforcerait ainsi son monopole? Doit-on plutôt miser davantage sur les lois du marché, comme le souhaite Mme Marie-Andrée L'Héroult, présidente de l'AQPS (Association québécoise pour la promotion de la santé)? Québec Science rapporte ces propos d'elle: «Nous croyons que chaque personne a le droit de choisir la médecine qu'elle croit la meilleure pour elle. C'est pourquoi il faut rendre disponible le plus large éventail possible de moyens thérapeutiques tout en s'assurant d'un contrôle efficace. Mais ce contrôle ne revient pas, absolument pas, à la Corporation des médecins, qui n'est pas compétente en ce domaine.»

Le problème de la formation

des thérapeutes est tout aussi important. Depuis quelques années, dans les vingt ou trente nouvelles thérapies, les programmes de formation, allant de quelques semaines à quelques années, se multiplient partout au Québec. Des thérapeutes charismatiques, souvent français, font école: des écoles sans permis, sans diplôme officiel, mais aussi sans subventions.

On peut voir dans cette floraison un signe réjouissant des temps nouveaux. Lors de la révolution tranquille toutes les réformes dans le secteur de la santé procédaient de l'État. Les employés du réseau n'avaient qu'à exécuter les plans conçus pour eux. Les malades devaient emprunter les corridors aménagés à leur intention. Les plus larges conduisaient aux salles d'urgence. Aucun ne menait chez les chiropraticiens ou les naturopathes. Et ils étaient tous à sens unique. Il était entendu que les médecins ne les emprunteraient pas pour aller chez les malades.

Dans ce contexte les médecines douces apparaissent comme une revanche de la société. Ni les nouveaux thérapeutes ni leurs patients n'ont attendu de consignes étatiques pour créer leurs propres corridors et y circuler dans les deux sens.

Mais même si on est enclin à penser que ce phénomène est avant tout un signe de vitalité sociale, on peut aussi y voir une

forme d'anarchie dont pourraient profiter les charlatans de l'enseignement. Sans aller jusqu'à soutenir qu'il faille avoir reçu une formation médicale pour avoir droit au titre de thérapeute, le docteur Gilles Vézina, président de l'Association de médecine holistique du Québec, se montre presque aussi prudent que sa corporation: «Je m'opposerais toujours, dit-il, selon Québec Science, à ce que quelqu'un s'appelle thérapeute s'il n'a pas une formation de base lui ayant permis de développer un certain sens critique par rapport à ses gestes thérapeutiques.» Il n'empêche que Gilles Vézina et ses quarante collègues sont dans une situation fort délicate puisque leur propre corporation leur interdit formellement de faire ce qu'ils font de plus en plus ouvertement.

Ils peuvent répliquer qu'ils ont au moins reçu la formation de base qu'ils réclament pour tous les thérapeutes. Quand on entend l'expression «formation de base» au Québec, on pense immédiatement aux sciences et aux techniques de la santé telles qu'on les enseigne dans les cégeps et les facultés de médecine.

Est-ce bien la solution? Le prodigieux succès de l'enseignement parallèle dans le secteur de la santé n'est-il pas la preuve que les institutions officielles n'ont pas su s'adapter à la demande, occupées qu'elles étaient

à conserver les postes, privilèges et habitudes de tous leurs professeurs déjà bien en place? Si, pour entendre parler des rapports de l'âme et du corps, des anciens de nos facultés de médecine estiment devoir faire des déboursés importants ou suivre les cours d'un ostéopathe français, à qui la faute? Quand des institutions subordonnent le service à la clientèle aux exigences de la régie interne, la clientèle s'en va ailleurs, comme l'eau qui descend des collines crée de nouvelles rigoles quand on lui oppose un barrage.

Faut-il empêcher cette eau de circuler sous prétexte qu'elle peut charrier des profiteurs? Des profiteurs, n'y en a-t-il pas aussi quelques-uns dans l'enseignement officiel? Les défenseurs de cet enseignement se moquent volontiers des programmes parallèles qui peuvent prendre les formes les plus diverses tant au niveau du contenu qu'à celui de l'organisation. On pourrait en effet douter de la compétence d'un acupuncteur qui ouvrirait boutique après un cours intensif d'un mois. Mais dans cette souplesse, n'y a-t-il pas d'autre part une leçon dont pourraient profiter les institutions officielles? Est-il vraiment nécessaire, par exemple, que tout omnipraticien suive un programme spécialisé de cinq ans pour avoir droit au titre de psychiatre?

À suivre...

POINT DE VUE

L'empiètement sur le Saint-Laurent

Quelques hommes politiques, dont un député, chef du gouvernement par surcroît, ont rejeté du revers de la main, la semaine dernière, les conclusions d'un important rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ce rapport, on le sait, recommande au ministre de l'Environnement de rejeter les projets de la municipalité de Longueuil qui souhaite implanter un gros égout collecteur dans le lit du fleuve Saint-Laurent au large de la grande autoroute des berges.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Ces déclarations politiques ont laissé entendre que les inconvénients environnementaux décrits dans le rapport sont négligeables et qu'il n'y a par conséquent pas lieu d'arrêter ainsi le projet. Longueuil devrait donc pouvoir procéder avec sa solution «aquatique» et, du même coup, obtenir une certaine zone de «parcs» pour le bénéfice des cyclistes. Qu'il nous soit permis de rappeler certains faits, ici, qui jettent une lumière différente sur cette proposition des ingénieurs municipaux de la rive sud.

Le Bureau d'audiences publi-

ques, rappelons-le, est le principal instrument d'action du ministère de l'Environnement. C'est lui qui peut en quelque sorte «objectiver» les situations, faire enquête sur la pertinence des études d'impact que la loi de la qualité de l'environnement impose de confectionner aux plus grands promoteurs. C'est une sorte de lieu neutre où on peut mettre un peu de raisonnable dans toute cette subjectivité où baigne le péculé de l'ingénierie. Aussi y a-t-il lieu d'être bien attentif à ses constatations. Les inconvénients environnementaux du projet longueillois ne sont-ils qu'un «petit problème», justement?

La lecture du rapport du Bureau d'audiences — une enquête en règle — montre, calculs à l'appui, que la difficulté environnementale est non seulement énorme, mais qu'une solution terrestre, la pose du tuyau sur la terre ferme, coûterait 57 p. cent moins cher (quelque \$4 millions de moins) que l'autre. Comme quoi les bons aménagements ne coûtent pas nécessairement plus cher que les autres. Qu'on juge de l'importance du problème.

Le projet longueillois propose, explique le rapport, d'installer un tuyau de deux mètres de diamètre dans le lit du fleuve, le long de la

route 132, cette supervoie qui est elle-même construite dans le lit du fleuve. Le nouvel empiètement, s'il est permis pour le gouvernement, aurait une largeur d'une vingtaine de mètres sur une longueur de 3,02 kilomètres. Cela représente 300,000 mètres cubes de matériaux qui proviendraient des restes des travaux que le promoteur réalise dans son «programme d'assainissement des eaux» (nettoyage des eaux usées). Pour transporter tout cela il faudrait 28,400 voyages de camions. Ceci au moment où le gouvernement incite les citoyens à nettoyer les berges, à y enlever les canettes et autres débris.

Longueuil s'explique en disant que la pose du tuyau permettra de créer une sorte de bande récréative, devant la ville, pour l'usage des citoyens. Or le rapport révèle que la municipalité n'a pas fait d'étude valable sur l'impact du bruit de l'autoroute. «Malheureusement, dit le rapport, l'étude d'impact nous prévient que la mesure du bruit ambiant n'a été faite que sur une base indicatrice.» Comment peut-on croire, du reste, que les citoyens choisiraient d'aller se détendre dans un enfer de ronronnement de moteurs?

Le rapport révèle encore que les promoteurs gouvernementaux ont

l'intention d'aller faire traiter les eaux usées dans une usine de l'île Charron. Pour cela il faudra que le tuyau des berges traverse le fleuve. Or, nous apprend le rapport, les promoteurs n'ont pas démontré — si tant est qu'il faille traiter les eaux au large — qu'ils ont choisi une méthode de dragage d'une tranchée de moindre impact environnemental. Cette partie de l'affaire implique un déplacement possible de 400,000 mètres cubes de terre. «La traversée du fleuve (de l'égout) mérite d'être définie d'une manière plus précise.»

La largeur du fleuve Saint-Laurent, devant Longueuil, a été réduite de 500 mètres par les divers empiètements (1,500 pieds). La superficie de l'île des Soeurs a récemment été doublée par empiètements. Double! Et le rapport nous révèle que, de l'aveu même des fonctionnaires québécois, le gouvernement n'a pas de politique globale de gestion du littoral et du milieu riverain!

Devant ces faits les citoyens représentés par le conseil des ministres pourront bien décider de prendre le risque de continuer d'empiéter sur les berges; ils ne pourront toutefois pas dire qu'il s'agit là d'un «petit problème d'environnement».

Les adultes, de piètres modèles pour les jeunes

Je suis vraiment fatigué d'entendre et de lire des affirmations erronées sur les jeunes, surtout venant de la part des adultes. En effet, plusieurs prétendent que les jeunes sont irresponsables, paresseux, flâneurs, apolitiques, etc. Je dois avouer que certains jeunes peuvent l'être comme il y a d'innombrables adultes qui le sont également.

Il ne faut pas oublier que nous vivons dans une société dirigée d'abord par des adultes. Si les jeunes sont amorphes et démotivés, c'est parce que les adultes ont dégoûté les jeunes par leur irresponsabilité, leur besoin de satisfaire leurs propres intérêts personnels, leur corruption ainsi que l'héritage qu'ils leur laissent: une société déshumanisée, violente, injuste, polluée, une société de consommation où règnent le gaspillage d'énergie et des ressources naturelles et le «progrès» qui amène la destruction systématique, à long terme, de notre planète.

N'ayant devant eux, la plupart du temps, que des modèles d'adultes superficiels, cupides et immoraux, les jeunes ne peuvent qu'emprunter leurs comportements et refléter aux adultes leurs propres images. C'est peut-être cela qui les choque. Les adultes constatent à travers les jeunes leurs échecs, leur irresponsabilité. Ils tentent de dissimuler cette réalité en rejetant la faute sur les jeunes. Pourtant, à voir et à vivre cette société que les adultes ont bâtie d'abord pour eux (je ne crois pas à cette prétention que les adultes ont travaillé pour nous...) les jeunes ont énormément de difficultés et d'embûches à affronter: solitude, manque de travail, peu de ressources financières, mauvaise éducation, etc.

Ce sentiment de dégoût à l'endroit des adultes et de leur société est aussi partagé par les jeunes de tous les pays y compris les pays

communistes. Les jeunes des pays de l'Est refusent une société où ils n'ont rien à dire, où tout est programmé et décidé d'avance, où les adultes veulent servir leur intérêt personnel au détriment des autres. Eux aussi les jeunes des pays de l'Est ont un lourd héritage à supporter. Ils constatent que la planète est dirigée par des adultes irresponsables et voient leur avenir avec incertitude. De plus, les sociétés communistes allient souvent éducation et entraînement militaire, qui servira plus tard à réprimer les Afghans ou autres «ennemis des peuples socialistes».

Ce monde absurde et stupide nous devrions l'aimer? En être stimulés, être heureux? Être remplis de joie de voir des guerres s'éterniser, des êtres humains mourir de faim, des espèces animales et végétales disparaître à jamais; voir la nature se dégrader de jour en jour, de constater que dans des pays on torture, on tue même des gens pour leurs opinions? D'entendre les mêmes discours politiques désuets et démagogiques? Jubiler à entendre les solutions que l'on propose pour les problèmes des jeunes: des programmes qui ne fournissent pas d'emplois stables et permanents ou la probabilité d'établir le service militaire obligatoire?

Je sais qu'il existe des adultes responsables et sincères qui sont aussi exaspérés que les jeunes de cette société. Malheureusement, ces gens-là n'ont pas beaucoup de pouvoir.

J'appelle donc à une solidarité entre les adultes et les jeunes désenchantés de cette vie dite moderne, afin de développer ensemble des alternatives qui se situeraient en dehors des modèles des sociétés de consommation et communiste que nous connaissons aujourd'hui.

Richard CHARTIER
Montréal

Prévention du crime

La semaine nationale de la prévention du crime se tiendra du 3 au 9 novembre 1985: elle nous propose: création d'emploi, certificat de mérite, mode de vie meilleur...

Sachons tirer parti de l'année internationale de la jeunesse avant qu'elle ne tire à sa fin. Demandons par voie de pétition la promulgation d'une loi rendant obligatoire la mise au point, dans nos écoles, d'un programme de sensibilisation aux sérieux problèmes courants: «prostitution des jeunes — enlèvements — viol — vols divers — usage et trafic de drogue — accidents dus à la conduite en état d'ébriété», animé par des personnes ressources de la Gendarmerie royale du Canada ou autre service de police, avec présentation de film, vidéo, dépliant, etc.

Instruisons nos jeunes des nombreuses approches auxquelles ils sont exposés avant d'être impliqués dans ces aventures déplorables et, des conséquences qui s'ensuivent.

Pourraient être embauchés ou invités à ces séances d'information, des jeunes qui en ont été témoins ou victimes d'une expérience pertinente. Peuvent se joindre à eux des jeunes volontaires qui aimeraient sensibiliser leurs semblables de groupe d'âge différent. Cependant, ces derniers devraient être l'objet d'une mention spéciale.

Organisons-nous adéquatement pour assurer à nos enfants un mode de vie meilleur.

Serge RATHLE
Longueuil

Au sujet des maladies neuro-musculaires

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de l'article intitulé «La dystrophie musculaire reste tragique, mais la recherche ne démontre pas», paru le lundi 26 août 1985 sous la rubrique «Informations générales». Si je n'avais lu mon nom précédant le titre et les propos que l'on m'attribue, il est clair que je n'aurais pu me reconnaître dans ces lignes. Je tiens à apporter une certaine lumière sur quelques-uns des énoncés de l'auteur qui, malgré sa bonne foi, m'apparaît avoir abordé certains sujets avec inexactitude ou mal interprété quelques-uns des commentaires des personnes qu'il a rencontrées.

D'une part, l'hôpital Marie-Enfant est un centre hospitalier dont la vocation est d'assurer des services de réadaptation à une clientèle d'enfants présentant une incapacité ou handicap en raison d'une déficience sur le plan de la motricité. Il serait donc étonnant d'y retrouver un programme de malformations génitales et, contrairement à ce qu'affirme l'article, je ne suis pas le directeur d'un tel programme mais bien, par intérim, de celui des maladies neuromusculaires.

Le premier objectif de ce programme est d'offrir à toute personne atteinte de maladie neuromusculaire, dont la dystrophie musculaire, tous les services de réadaptation qu'elle requiert pour évoluer vers une plus grande autonomie sur le plan de la fonction ainsi que sur le plan psychologique et social, bref vers une meilleure qualité de vie. Ainsi, une équipe composée de physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, inhalothérapeutes, orthopédistes, neurologues, pneumologues, psychiatre et coordonnateur analyse à chaque semaine les besoins de plusieurs patients. Elle tente également, en collaboration avec le bénéficiaire et sa famille, de déterminer les meilleures ressources pour combler ces besoins.

Outre la distribution de ces services, cette équipe a investi considérablement d'énergie et de temps dans l'élaboration de mécanismes

d'information auprès des professionnels, des patients et des parents: la publication, la semaine dernière, d'un livre intitulé «Les maladies neuromusculaires de l'enfant» en est une preuve tangible. Quelques patients, parents, ainsi que l'équipe du programme des maladies neuromusculaires en sont les auteurs.

Enfin dans le but de trouver un moyen qui pourrait ralentir ou arrêter l'évolution de la maladie, ce programme s'est lancé depuis plusieurs années sur la voie de la recherche appliquée. Plus précisément, nous mettons en application les résultats de la recherche fondamentale, ou encore de l'expérimentation sur certains animaux dystrophiques, de médicaments déjà utilisés chez l'homme. Lorsque nous décidons de faire des essais avec un médicament en particulier, c'est donc que nous avons de bonnes raisons de croire qu'il a des chances d'avoir des effets bénéfiques sur la maladie visée, sans comporter de risque pour le patient. Les recherches effectuées à l'hôpital Marie-Enfant consistent donc en la distribution contrôlée de certains médicaments bien connus, et la mesure objective de l'évolution du patient suite à la prise de cette médication. Nous parlons ici d'essais thérapeutiques, terme que je préfère beaucoup à celui utilisé par l'auteur qui écrit: «A l'hôpital Marie-Enfant, une équipe expérimente sur les humains divers médicaments.»

Le programme des maladies neuromusculaires enfin s'est donné comme mandat de faire du «counseling» génétique, ainsi que du dépistage. On se souviendra qu'à peu près toutes les maladies neuromusculaires sont héréditaires et il faut donc informer de façon plus claire et la plus complète possible le patient et sa famille sur les risques de transmission de la maladie aux enfants à venir.

Contrairement à ce qu'avance l'article, la problématique de l'avortement est presque inexistante, actuellement, lorsque l'on se

Un coup de barre s'impose

La fermeture de Gulf à Montréal est supposément due à la baisse de la demande des produits pétroliers et à la surcapacité des raffineries existantes, ce qui est complètement faux.

La raison c'est que la compagnie importe de l'extérieur du Canada 400.000 barils de gazoline par mois depuis six mois et que les deux paliers gouvernementaux ne font rien pour empêcher une telle situation.

Qu'ils imposent un quota sur l'importation des produits raffinés (gazoline) comme ils le font pour les automobiles.

Dernièrement le gouvernement Reagan, aux États-Unis, n'a-t-il pas imposé cinq cents la livre sur le porc en provenance du Canada?

Que le gouvernement fédéral fasse la même chose en imposant une taxe sur la gazoline importée et que le gouvernement provincial enlève sa fameuse taxe de 20 pour cent. Ces derniers s'arrachent les cheveux pour accorder des subventions afin de créer des emplois et ils sont incapables de protéger ceux qui existent actuellement. Encore 450 emplois perdus directement et des milliers d'autres indirectement au moment où il est très difficile de trouver un emploi.

De grâce, arrêtez l'hémorragie parce que le Québec va devenir une province fantôme et d'assistés sociaux!

Claude PRUDHOMME
Saint-Léonard

Beaucoup de monde en cause

Madame Joyce Napier
La Presse

C'est un peu tard et la période des vacances y est pour quelque chose que je vous communique notre appréciation pour votre article du 8 août dernier.

Nous avons particulièrement apprécié que vous rappeliez énergiquement qu'il s'agit à Rivière-des-Prairies de la qualité de vie de 600 personnes (et combien d'autres dans tout le Québec...). Un grand nombre d'entre elles, dans ces institutions qui ont joué à une certaine époque un rôle de «four-tout», ne peuvent même pas être considérées comme des «malades» (nous préférons parler de personnes

ayant une déficience psychique). Un nombre important sont des personnes ayant une déficience intellectuelle et un milieu psychiatrique n'est pas celui qu'il faudrait. Un grand nombre ont vu leur déficience si aggravée par dix ou vingt ans de retrait du monde, dans un univers hospitalier, qu'on peut s'interroger sur le poids relatif des deux facteurs.

C'est pourquoi le débat actuel est si important et nous nous tenons à votre disposition pour en discuter si l'occasion s'en présentait pour vous.

La directrice
Anne FALCIMAIGNE
Office des personnes
handicapées du Québec

La vis qui blesse le tronc

Monsieur Pierre Bourque
Jardin botanique de Montréal

Dernièrement, lors d'une visite au Jardin botanique, je fus grandement surpris et révolté de voir certains arbres portant une plaque d'identification vissée à leur tronc.

C'est un bien mauvais exemple à donner à notre jeunesse! Comment pouvons-nous leur apprendre le respect pour toute forme de vie et surtout que les grands végétaux sont des êtres vivants si le Jardin botanique se permet de leur planter des vis.

Si l'identification justifie l'énor-

mité du geste, les petits, eux, pourraient croire qu'il est «normal» de clouer n'importe quoi aux arbres. Une vis dans un tronc d'arbre, Monsieur, n'est pas plus acceptable qu'un clou.

Je veux croire que cela a échappé à votre attention parce que je vous saisis un amant de la nature et un merveilleux ambassadeur du règne végétal.

Au nom de la jeunesse et des arbres du Jardin, retirez-nous ces maudites vis de la vue et des troncs!

Jean-Guy ALARIE
Montréal

Les originaux de Terre-Neuve

A Mme Alice Parizeau.

Décidément, les originaux de Terre-Neuve sont originaux. Selon votre article paru dans PLUS, le 24 août dernier et intitulé: «Les vaches sacrées de Terre-Neuve», les originaux terre-neuviens ressemblent tellement à des caribous que vous avez cru bon d'en illustrer le texte par une statue de caribou.

De plus, les originaux ou élans d'Amérique terre-neuviens sont plus gros au monde puisque vous dites qu'ils pèsent plus d'une tonne (sans doute métrique).

Serait-il possible que vous ayez fait peser la statue qui illustre le texte, sans tenir compte qu'elle

était grandeur nature et... d'airain?

Tout ceci ressemble à une histoire de pêche, et, si tel est le cas, vous avez beaucoup d'humour. De plus, je me demande si les originaux qui, selon le texte, ont attaqué un train, n'étaient pas une horde de caribous paisibles et migrants que le train a frappée. Cette histoire serait plus crédible que de prêter des intentions belliqueuses à des animaux qui ne le sont pas.

Si votre informateur a voulu fauler, il aurait dû vous en informer et nous en aurions ri.

P. DUGUAY
St-Denis-sur-Richelieu

Il ne faut plus manquer le bateau

M. Don F. Mazankowski
Ministre des Transports
Ottawa

Comme vous le savez sans doute, le Canada est l'un des plus grands pays exportateurs au monde. Des tonnes de grain, minéral, papier, bois et autres produits quittent nos ports chaque jour en direction de tous les continents.

Comme vous le savez aussi, une infime partie seulement (autant dire presque nulle) est exportée sur des navires canadiens.

Vous savez aussi que nous avons des centaines d'officiers et ingénieurs de marine qualifiés (et certifiés par votre ministère) qui sont sans emploi. Tous espèrent trouver du travail et naviguer afin de gagner leur vie et acquérir l'expérience nécessaire pour se perfectionner et accéder à des brevets supérieurs.

Vous savez aussi que nous avons partout à travers le pays des institutions d'enseignement maritime qui forment du personnel qualifié et compétent. Personnel qui fait face à la sortie de ces institutions à une situation pratiquement nulle en matière d'emploi.

Vous savez aussi que nous avons des marins (matelots, cuisiniers, aides mécaniciens, etc...) sans emploi qui ne demandent qu'à travailler. Pensons aussi aux milliers de chômeurs qui pourraient facilement apprendre et aimer le métier de marin.

Vous savez aussi que nous avons des chantiers maritimes dont les carnets de commandes sont vides et qui meurent à petit feu, entraînant la mise à pied de centaines d'ouvriers compétents et spécialisés.

On ne peut s'empêcher de se poser de très sérieuses questions. Pourquoi la flotte hauturière canadienne est-elle pratiquement inexistante? Qu'est-ce qui nous en empêche? Serait-ce la mauvaise volonté de certains ou bien l'inaction du gouvernement dans ce secteur? Ne pouvons-nous pas dire que tout semble favoriser la formation d'une telle flotte?

Quelque chose ne tourne pas rond M. le Ministre. Aucun effort n'a été fait depuis la Seconde Guerre mondiale alors que le Canada possédait la troisième flotte marchande au monde.

Il est temps que le gouvernement du Canada pense à mettre sur pied une véritable politique qui encouragera la formation d'une flotte hauturière canadienne. Il est grand temps de réagir et d'oser plutôt que de se complaire dans une attitude défaitiste.

Avec un peu de nerf et d'avant-gardisme M. le ministre, il est possible de réanimer ce secteur d'activité économique qui hiberne depuis plus de trente-cinq ans. En prenant connaissance de ce dossier, vous verrez que beaucoup d'emplois et de considérables retombées économiques sont à notre portée. Faites attention aux mauvaises langues qui s'opposent à la réalisation d'un tel projet: elles ne font que protéger leurs intérêts personnels. Faites vite M. le Ministre, nous allons, une fois de plus, manquer le bateau.

Paul-A. GOURDEAU
Sainte-Foy

Une triste histoire

Dans la langueur estivale du paradis québécois, il apparaît difficile, sinon impossible, de pouvoir et de vouloir imaginer la violence de l'enfer sud-africain.

Et pourtant... Sans rien renier de nos divertissements civilisés, de la douceur de nos chalets, de la fraîcheur de nos forêts ou bien des facilités de nos théâtres d'été, il nous faudrait aussi considérer, par-delà quelques images télévisées, cette autre scène, cet autre décor, ces autres comédiens confrontés au plus shakespearien des drames contemporains, dans le feu, la poussière, l'hystérie et le sang de la folie humaine.

Ce n'est pas tant à voir, distraitemment, mais bien plutôt à regarder, intensément, ces foules bas-tonnées, ces quartiers incendiés, ces cadavres calcinés qu'il faudrait employer notre attention diluée par les reflets de l'été ou l'écho insouciant de nos rires vacanciers. Ne pas oublier que dans cette vaste comédie du pouvoir politique, il se trouve en face de ceux qui jouent un rôle des hommes qui jouent leur vie, et qui la perdent, pour une parcelle de dignité, pour un soupçon de liberté, pour un murmure de vérité. Ne pas seulement s'indigner du principe d'un régime qui légalise l'injustice et institutionnalise le racisme mais se désolidariser par tous les moyens, de près ou de loin, et cha-

cun à la façon qui lui convient, de cet ostracisme scandaleux qui maintient tout un peuple au seuil de l'esclavage, en toute impunité et avec la stupide arrogance des violeurs patentés.

Et qu'on n'aille pas fouiller l'histoire pour justifier l'histoire. Le fait que la colonie noire ait été «importée» par les Boers ne donne à aucun de leurs descendants le droit d'en disposer comme d'un servile bétail. Originellement le principe de l'Apartheid repose sur la reconnaissance du droit de l'autre et suppose l'égalité, non la domination. Qu'il ait fallu cette flambee de violence pour que la communauté internationale daigne enfin le réaliser montre assez peu à quel point nous sommes indifférents à la défense des droits de l'homme, hormis nous-mêmes. Grâce en soit rendue au président français de nous l'avoir, le premier, rappelé, autrement que par de vagues déclarations d'intention.

Et si enfin demain le réveil du peuple noir se confirme en Afrique du Sud, nous n'aurons qu'à nous en prendre à nous-mêmes de voir basculer ce point stratégique de l'éco-politique mondiale dans le bloc de l'Est, si habile à récupérer le combat des opprimés.

Oui décidément, les vacances sont terminées au cap de Bonne-Espérance...

C.H. Faucon

Il y a trop de bouchons

M. Yvon Lamarre
Président du comité
exécutif
Montréal

Une ville comme Montréal se doit de maintenir la circulation rapide et sécuritaire. Pour ce faire les artères principales doivent être bien entretenues. D'une façon générale notre administration y voit avec compétence.

Malheureusement pour le maintien en bon état de la chaussée, le département concerné choisit depuis quelque temps pour ce faire la

période de juillet et août. Le résultat vous le connaissez: circulation impossible dans notre métropole.

Pourquoi tous ces travaux ne se font-ils pas en mai, juin et septembre?

Les touristes nombreux se plaignent de «bouchons» résultant de ces travaux.

Quels sont les motifs qui justifient cette situation que vous voyez?

Yves PELLETIER, c.r.
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abrégier les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITE		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

PARCE QU'ON SE SOIGNERA PLUS À LA MAISON À L'AVENIR

Le pharmacien conseillera de plus en plus le malade

■ Si, déjà, le pharmacien joue un rôle prépondérant dans la vie d'un mala-

PIERRE VINCENT

de (notamment parce que, dans 85 p. cent des cas, on aura recours à un médicament comme outil thérapeutique), ce n'est rien à comparer à l'importance qu'il

aura dans l'avenir.

Le pharmacien de l'an 2000 sera vraisemblablement devenu le principal conseiller du malade.

Logique, raisonne le professeur André Archambault de l'Université de Montréal: dans très peu de temps 22 p. cent de la population sera composée de vieillards, donc de gens plus exposés à être malades et à se soi-

gner. En même temps, les gouvernements voudront de moins en moins dépenser pour garder les citoyens dans des institutions, si bien que ceux-ci devront se soigner de plus en plus par eux-mêmes. À la maison.

Or, qui trouve-t-on au bout de la chaîne des services de santé? Un pharmacien, souligne M. Archambault. Un phar-

macien qui devra informer mieux et plus que jamais ses clients. Leur expliquer, parce que souvent le médecin n'aura pas pris le temps de le faire, pourquoi ils doivent prendre tel ou tel médicament. Leur préciser comment doivent agir tous les produits pharmaceutiques, qui, n'en doutons pas, seront plus sophistiqués que jamais.

« Il existe déjà, dans quelques dizaines de pharmacies du Québec, des endroits un peu à l'écart des officines, où le pharmacien peut fournir, à l'abri des oreilles indiscrettes, de l'information à ses clients, précisait, hier, le professeur Archambault, au congrès international des sciences pharmaceutiques. Il faudra que ce genre d'initiative se multi-

plie au cours des prochaines années. Il faudra aussi que nous préparions mieux que maintenant les jeunes pharmaciens pour ce rôle de communicateur, ce qui pourrait signifier augmenter d'une vingtaine ou d'une trentaine de semaines le cours universitaire, afin de permettre aux futurs pharmaciens de faire des stages pratiques dans des hôpitaux ou

dans des pharmacies cliniques. »

Selon M. Archambault, les gouvernements devront, eux aussi, s'ajuster aux nouvelles réalités et repenser l'actuel mode de distribution des budgets. « Songez, explique-t-il au cours d'une interview avec LA PRESSE, que l'espérance de vie en santé n'a augmenté que d'un an entre 1950 et 1980 au Canada.

Pendant cette même période, l'espérance de vie tout court augmentait de cinq ans pour les hommes et de sept ans pour les femmes.

« Il est par conséquent devenu impérieux, poursuit-il, de concentrer nos efforts non plus sur des bâtisses, des hôpitaux ou une gamme infinie de services de santé, mais plutôt sur la recherche de moyens nouveaux susceptibles d'améliorer la qualité de vie des citoyens. D'où la nécessité d'intensifier les programmes de recherche en vue de trouver de meilleurs médicaments, que ce soit pour lutter contre le cancer ou contre des virus, ou encore pour traiter plus efficacement que maintenant des problèmes comme l'arthrite. »

Les pharmaciens verraient également d'un bon oeil qu'on les rémunère pour le temps qu'ils passent à

conseiller leurs clients. « Une récente étude américaine évalue à plus de deux milliards de dollars les frais d'hospitalisation encourus par suite de mauvais usages de médicaments, observe M. Archambault. En utilisant la méthode d'extrapolation habituelle, cela signifie que nous dépensons, au Canada, plus de \$200 millions inutilement. Tout bêtement parce que les gens sont mal conseillés quand ils consomment des médicaments. En partant de là, il n'est sûrement pas impensable d'envisager la possibilité de verser des honoraires aux pharmaciens pour le travail de communicateur qu'ils font et qu'ils feront de plus en plus dans l'avenir. Cela coûterait, de toute façon, bien moins cher que les centaines de millions de dollars en frais d'hospitalisation inutiles. »

Les syndicats craignent que les Postes soient obligées de couper dans leurs services

■ OTTAWA (PC) - Pour atteindre l'équilibre budgétaire en 1987 et répondre aux exigences d'Ottawa, la Société canadienne des postes devra continuer sur sa lancée et couper considérablement dans ses services.

C'est ce que soutiennent les cinq syndicats représentant les 60 000 employés de la société de la Couronne, dans un document d'une centaine de pages présenté hier devant la commission mise sur pied pour étudier l'avenir du service postal au pays.

Les postiers réclament que la réalisation de l'objectif d'auto-suffisance financière soit subordonnée à l'amélioration du service et de l'image du système postal canadien. Ils demandent donc que l'échéance de 1987 soit prorogée et que le gouvernement continue de couvrir le déficit de la Société canadienne des postes au-delà de cette limite.

Pour les 60 000 employés des postes canadiens, l'agence gouvernementale a plus à perdre qu'à gagner dans la recherche de l'élimination de son déficit à une échéance aussi rapprochée.

La Société canadienne des postes, qui a vu le jour en 1981, remplaçant l'ancien ministère canadien des Postes, a hérité d'un déficit annuel d'environ \$1 milliard. Elle a reçu le mandat d'équilibrer ses opérations budgétaires en 1987, sans pour autant réduire ses services. Le déficit a été ramené à \$250 millions, notamment via une série d'augmentations des tarifs postaux.

Pour mieux vous servir,
UNE AUTRE BOUTIQUE

va bene
A
FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
GRANDE VENTE
D'OUVERTURE
20% de rabais

sur toute la marchandise,
jusqu'au samedi 7 septembre 1985
(Fairview, Pointe-Claire seulement)
Autres magasins VA BENE: Mail Cavendish,
Centre Duvernay-Laval

va bene

Une boutique à la mode pas comme les autres.



Volkswagen
1985

VOITURES NEUVES
5 G.T.I. avec ou sans toit ouvrant
4 GOLF 2 portes et 4 portes
2 PICK UP transporteur 3 places
2 PICK UP transporteur 5 places



2 CAMPER automatique ou manuel
GARANTIE 2 ANS
Kilométrage illimité
5 ANS 200,000 km corrosion

Intermonde Auto Inc.
20 Boul. Industriel 698-2261
Châteauguay, Qué. J6J 4Z2 691-4880

VENTE + SERVICE PIÈCES
CHOIX AUTOMOBILES USAGÉES DE QUALITÉ

MAINTENANT, ET POUR UN TEMPS
LIMITÉ SEULEMENT

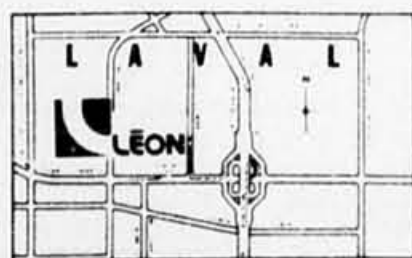
AUCUN VERSEMENT
JUSQU'AU
1^{ER} DÉCEMBRE

C'EST VRAI: grâce à d'excellentes réactions, LÉON prolonge son offre «PAS D'ARGENT». Vous pouvez acheter les mobiliers de qualité, tapis ou appareils électroménagers dont vous avez besoin

SANS ARGENT COMPTANT - SANS INTÉRÊT
SANS VERSEMENT AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE

MOBILIER, TAPIS: ACHAT MINIMUM 500\$ SUR CRÉDIT APPROUVÉ
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS: 750\$ SUR CRÉDIT APPROUVÉ

VOUS L'EMPORTEZ SUR-LE-CHAMP OU NOUS NOUS CHARGEONS DE LA LIVRAISON SOUS 48 HEURES MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT



MONTREAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
TEL (Montreal) - 536-7741
TEL (Laval) - (888-3851)
LÉON MER 9h00-18h00
LÉON ET VEN JUSQU'À 21h00
SAM JUSQU'À 17h00

EMPORTEZ-LE... OU FAITES-LE LIVRER (livraison en moins de 48 heures moyennant un supplément).

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS... Y EN A PAS DEUX COMME LÉON



Le maire Jean Drapeau a accueilli l'archevêque de Cantorbéry, hier, à l'hôtel de ville de Montréal.

MGR RUNCIE DE PASSAGE À MONTRÉAL L'archevêque de Cantorbéry donne un appui non équivoque à Mgr Tutu

■ L'archevêque de Cantorbéry, Mgr Robert Runcie, a touché plusieurs sujets hier, lors de la réception civique offerte en son honneur par le maire Jean Drapeau à l'hôtel de ville de Montréal. Mais il s'est surtout attardé à la situation en Afrique du Sud et a exprimé un appui non équivoque à l'évêque anglican Desmond Tutu.

lant de l'évêque de Johannesburg. « Des prophètes comme l'évêque Tutu et d'autres, avait-il dit, répètent depuis plusieurs années que, à moins d'un changement d'attitude (de la part des autorités sud-africaines), la violence est inévitable. »

L'archevêque de

Cantorbéry a par ailleurs répliqué à une accusation précise parfois formulée contre Mgr Tutu : « Des gens mal informés disent de temps à autres qu'il est un politicien se faisant passer pour un prêtre. Rien n'est plus loin de la vérité. S'il vous était donné de voyager avec lui pendant une

semaine, vous découvririez qu'il passe 90 p. cent de son temps et peut-être davantage à accomplir ses fonctions pastorales. Il est un homme qui a beaucoup souffert et qui tire sa force de sa foi profonde et de sa très grande conviction d'appartenir à la famille chrétienne universelle. »

À la question d'un journaliste, Mgr Runcie a souligné que l'Eglise anglicane doit s'abstenir de tomber dans le prosélytisme à l'égard des autres dénominations chrétiennes afin de s'attirer de nouveaux fidèles. Un prêtre anglican présent a signalé que l'archevêque de Cantorbéry, au

cours de sa visite au Canada, a par ailleurs émis ce qui peut apparaître comme une critique à l'endroit de l'Eglise anglicane du Canada; il a affirmé que l'Eglise, tout en ne renonçant pas à l'essentiel de sa mission, doit savoir s'adapter aux cultures des pays dans lesquels elle se trouve.

VENTE DE FAILLITE JEANS ET VELOURS CÔTELÉ

En qualité d'adjudicataires, Maheu Noisieux Inc., syndic, et Édouard Richard, C.A., syndic, liquident toute la marchandise en stock de QCE, anciennement manufacturier sous licence des jeans Valenti, Rainbow, Billy Jeans, etc.

PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ EXTENSIBLE
98% coton, 2% lycra
Prix cour. 28\$
SOLDE 13,99\$

PANTALONS DE VELOURS CÔTELÉ POUR DAMES
créations VSE
100% coton
SOLDE 13,99\$

PANTALONS DE VELOURS CÔTELÉ POUR JEUNES GENS
création Billy Jeans
100% coton
Prix cour. 17\$
SOLDE 8,50\$

JEANS PRÉLAVÉS POUR HOMMES
CREATIONS COUTURIER «Serico» 12 onces
Prix cour. 37\$
SOLDE 14,99\$

ÉLÉGANTS JEANS DE COULEUR POUR DAMES
créations Billy Jeans
Prix cour. 30\$
SOLDE 9,99\$

JEANS POUR ENFANTS
tailles 2-6X
Prix cour. 13\$
SOLDE 6,49\$

JEANS PRÉLAVÉS POUR HOMMES
créations Billy Jeans
14 onces
Prix cour. 30\$
SOLDE 14,99\$

JEANS MODE POUR DAMES
créations Nesla
14 onces
Prix cour. 42\$
SOLDE 12,99\$

PANTALONS DE COTON POUR JEUNES GENS
100% coton
Prix cour. 28\$
SOLDE 6,90\$

LES PORTES S'OUVRENT À 9 H 30

Le solde se poursuivra toute la journée au
883, Ste-Catherine Ouest

2^e étage

(coin McGill College et Ste-Catherine)

Maynards

1233 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia
V6E 3J6 (604) 685-7378

3120 Glenn Erin Drive #7
Mississauga, Ontario
L5L 1R6 (416) 828-2511

Suite 509
1110, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
H3A 1G8 (514) 843-8469

JULES BÉLIVEAU

Mgr Runcie a signalé que l'ensemble de la Communion anglicane dans le monde a plusieurs fois manifesté sa solidarité avec Mgr Tutu et la lutte des noirs d'Afrique du Sud en envoyant des délégations dans ce pays. De tels gestes, a précisé l'archevêque de Cantorbéry, ont notamment pour but de démontrer au gouvernement sud-africain que les anglicans appuient l'évêque Tutu.

Peu avant de se rendre à l'hôtel de ville de Montréal, Mgr Runcie, qui prenait la parole devant plusieurs centaines de membres de la communauté anglicane de la région de Montréal, avait utilisé le mot « prophète » en par-

Quinzaine jeunesse dans les écoles en octobre

■ Des organisations de jeunes se sont associées à la CEQ pour organiser une quinzaine jeunesse qui aura lieu dans l'ensemble des écoles et collèges du Québec, du 7 au 19 octobre.

Durant cette période, les professeurs seront invités à réaliser avec les étudiants diverses activités pédagogiques sur des thèmes qui touchent la jeunesse. La CEQ a même préparé à cette fin un cahier pédagogique intitulé « S'engager au-delà des mots » qui devrait inciter les jeunes à poser des gestes pour améliorer leur situation. Les sujets traités sont aussi variés que les associations étudiantes, la sexualité, les problèmes monétaires, les rapports affectifs et la paix dans le monde.

M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, a expliqué hier que ce cahier se voulait une contribution à l'Année de la jeunesse. « Nous souhaitons qu'en utilisant cet outil pédagogique dans les écoles, jeunes et adultes ne se limitent pas aux discussions et aux analyses mais essaient de changer des choses. »

Plusieurs administrations scolaires ont déjà donné leur appui à la quinzaine jeunesse. L'artiste Sylvie Tremblay a pour sa part composé la chanson-thème « Un cœur pour en parler » qui sera diffusée dans tous les établissements scolaires.

M. Charbonneau a toutefois précisé qu'il était inutile de chercher une solution magique dans ce cahier pédagogique. « Nous cherchons plutôt à offrir aux jeunes des informations objectives, des explications claires, des conseils utiles et les moyens de faire des choix responsables. »



Il me faut la presse

TRADITION + innovation



Voici enfin un ouvrage de référence complet sur le Canada d'aujourd'hui et ses habitants. Plus de 2500 auteurs, incluant Margaret Atwood, Pierre Berton, Farley Mowat et Peter C. Newman ont collaboré à la rédaction d'articles dont les sujets sont aussi nombreux que variés. Qui plus est, beaucoup de ces articles traitent de sujets jamais abordés auparavant dans des ouvrages de référence. Disponible en anglais seulement.
Prix avant publication 125\$.
Livres, rez-de-chaussée, centre-ville.
Ecrivez ou téléphonez 842-7711.

OGILVY

CENTRE-VILLE • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • LES GALERIES D'ANJOU • CARREFOUR LAVAL

Polo Ralph Lauren

Pour enfants, grandeurs 14 à 20 ans
maintenant disponibles

HOWARTH INC.
Spécialisé dans les vêtements d'écoliers
pour écoles privées et publiques



Howarth Inc., c'est toute une tradition canadienne. Au fil des générations, des familles entières nous ont fait confiance autant pour les uniformes d'écoliers des écoles privées et publiques anglophones et francophones que pour les ensembles et chemises sur mesure. Choix de vêtements haute mode à notre boutique pour dames. Howarth Inc., c'est le genre de vêtements qui se porte bien. Chez nous, on peut trouver des vêtements pour toute la famille.



HOWARTH INC.

Siège social:
1444 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
861-9242/3/4

Succursale:
89, O'Connor Street
Ottawa, Ontario
236-4613

Succursale:
Centre Tor-Dominion
Toronto, Ontario
363-0362

Principales cartes de crédit honorées
Stationnement intérieur disponible, entrée 1255, rue Mackay

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

ÉPARGNEZ \$25 ou \$55
CHAUSSURES HABILÉES IMPORTÉES D'ITALIE
EN SUPERBE CHEVREAU SOUPLE



Une occasion unique d'épargner.
Véritables mocassins cousus à la main.
Le tout indiqué pour l'automne

SE VENDAIENT \$95 et \$125 **\$70** ÉPARGNEZ \$25 ou \$55

• Noir • Bourgogne • Brun • 7 à 12
• Empeignes de cuir • Semelles de cuir
Créations d'artisans réputés
Magasinez tôt ce week-end

960, STE-CATHERINE O.
FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
388, STE-CATHERINE O.
CENTRE ROCKLAND

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

• LES PROMENADES
ST-BRUNO
• CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU

BIENTÔT À PLACE VERTU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE

Un péquiste qui ne trouve pas la campagne « platte »

Si certains semblent trouver que la lutte au leadership péquiste est « platte », tel n'est sûrement pas le cas d'André Venne, un résident de la Rive-Sud de Montréal, cadre à Hydro-Québec.

PIERRE VENNET

Le jour, M. Venne fait très sérieux et s'occupe de formation du personnel à Hydro-Québec.

Mais le soir et le week-end, c'est un André Venne tout différent. Ainsi a-t-on pu le voir juicher sur une chaise, mercredi soir, au Centre Sheraton-Laval, où brandissant des pancartes le dimanche précédent à Sherbrooke, ou encore manifestant son enthousiasme devant les propos de Jean Garon lors de l'inauguration de son quartier général de Montréal.

André Venne est un phénomène rare au sein du Parti québécois du grand Montréal.

Indépendantiste orthodoxe, il faisait partie du groupe qui a enregistré sa dissidence lors du congrès de janvier. Il est d'ailleurs membre du Rassemblement démocratique pour l'indépendance et entend le demeurer tout en restant péquiste.

Président de l'Association péquiste de Bertrand, il a fait l'élection complémentaire de juin dernier aux côtés de Francine Lalonde, aujourd'hui candidate au leadership péquiste.

A titre d'indépendantiste orthodoxe, il a signé le bulletin de présentation de Guy Bertrand dans la présente lutte. Mais il a également signé celui de Jean Garon. En fait, son premier choix était Bernard Landry et il avait assisté au lancement de sa campagne.

Maintenant partisan enthousiaste de Jean Garon, il confie que « dans le fond, ce sont tous de bons candidats ». Même Pierre Marc Johnson.

S'il appuie M. Garon, c'est qu'il endosse sa façon de présenter l'indépendantisme. Bien que nullement lié à l'agriculture, il se dit en outre ébahi par la manière avec laquelle il a dirigé son ministère.

Mais il admire toujours Francine Lalonde et affirme qu'elle est la bienvenue dans Bertrand comme candidate aux prochaines élections générales.

Quant au RDI, il ne croit pas qu'il se transformera en parti politique autonome. Si jamais il le faisait, André Venne se trouverait devant un dilemme qu'il résoudrait très probablement en demeurant au PQ. Sur ce point, il reproche d'ailleurs à son ami Guy Bertrand le ton de sa campagne, estimant qu'il faut lutter pour ses idées de l'intérieur et respecter les règles du jeu.

Monière lance lundi son Parti indépendantiste

Les indépendantistes « pressés » n'ont pas l'intention d'attendre après le Rassemblement démocratique pour l'indépendance de Denise LeBlanc-Bantey et Gilbert Paquette, et encore moins les résultats de la performance de Guy Bertrand dans la lutte au leadership du Parti québécois pour passer à l'action.

PIERRE VENNET

Lundi, le groupe présidé par le politologue Denis Monière, qui dirigeait le Parti nationaliste sur la scène fédérale lors de l'élection de 84, lancera officiellement lundi le Parti indépendantiste. L'événement surviendra deux jours après le congrès de fondation du Nouveau parti démocratique du Québec. C'est au Centre Saint-Pierre-Apôtre de Montréal que sera dévoilée la composition de l'exécutif ainsi que la déclaration de fondation. Le nouveau parti a été reconnu il y a quelques jours, par le Directeur général des élections.

Le nouveau groupe est formé de ceux qui, au lendemain du congrès de janvier du Parti québécois, voulaient transformer le Parti nationaliste en parti indépendantiste sur la scène provinciale. Cette tentative avait échoué lorsque le ministre Marcel Léger fit réinvestir, par ses partisans, ce qui restait du Parti nationaliste.

Officiellement, le nouveau groupe agit indépendamment du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI), des ex-ministres Gilbert Paquette et Denise LeBlanc-Bantey, lesquels ne croient pas que l'heure soit arrivée de créer un tel parti.

Guy Bertrand en appelle à Laurin et Parizeau pour battre Johnson

Convaincu qu'un nouveau parti politique voué à la cause de l'indépendance ne pourrait accéder au pouvoir avant un quart de siècle, l'avocat Guy Bertrand demande à Jacques Parizeau, à Camille Laurin et aux orthodoxes en général de venir

Textes de MARIO ROY

sauver l'idéal souverainiste. « Venez! C'est la dernière chance: c'est fini après. Ce serait si facile: 35.000 personnes ont actuellement le droit de revenir au Parti québécois, on pourrait même s'emparer du parti et, une nouvelle dynamique se créant, peut-être battre Johnson. Après, tout serait possible », a lancé le candidat à la succession de René Lévesque.

Au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, hier, M. Bertrand a avoué ne pas comprendre « pourquoi les orthodoxes, et il y a des gens intelligents là-dedans, continuent à boudier, ou à penser

qu'on va fonder un parti... » alors que le PQ est victime d'un mouvement d'évacuation et pourrait redevenir le véhicule de la pensée indépendantiste.

Devisant tour à tour sur sa croisade constitutionnelle, sur son programme économique, sur la situation politique québécoise, le candidat Bertrand a en outre déclaré:

■ qu'il veut se faire élire en tant que « chef de l'opposition » à l'intérieur même du parti, un rôle qu'il pourrait jouer en ralliant 25 ou 30 p. cent des suffrages le 29 septembre.

■ que Robert Bourassa « ne constitue pas une catastrophe » au point où, dans le but de le tenir à l'écart du pouvoir, le PQ doit abandonner son option fondamentaliste. Voterait-il Bourassa? « Non, là, tout de même... » répond-il.

■ qu'« élu premier ministre, il instituerait une commission d'enquête sur le référendum de 1980, « voté » par les mensonges fédéraux et les libertés qu'a prises le



Guy Bertrand

camp du Non avec la loi électorale.

■ que lui-même cesserait toute action politique si ce projet de

vait à la limite faire l'objet d'une entente avec Ottawa, marquant ainsi la fin de tout espoir indépendantiste et de toute possibilité de rapatrier quelque pouvoir que ce soit.

« C'est Johnson ou moi! »

Aussi, Guy Bertrand ne se lasse-t-il pas de vulgariser les détails juridiques par lesquels l'adhésion du Québec au pacte confédératif signifierait l'impossibilité pratique, pour la province, de revenir un jour sur sa décision. Pour cette raison, le candidat ajoute: « Je ne comprends pas que M. Parizeau ne dise pas un mot, que Camille Laurin ne dise pas un mot: après (l'accord constitutionnel), vous allez faire rire le monde avec votre projet d'indépendance! »

Et s'il réclame l'appui des orthodoxes, et au premier chef, des grandes vedettes de l'indépendance, c'est dans le but de garder une place au projet souverainiste dans le parti mis au monde par René Lévesque.

« Si vous croyez qu'il y a tou-

jours une place pour les indépendantistes dans le parti, donnez-moi un mot à dire... Si je récolte 2 ou 3 p. cent des voix, on va m'envoyer paître. Mais donnez-moi 25 ou 30 p. cent et je pourrai donner un éclairage différent à la situation... Ne votez pas pour les candidats du milieu: c'est Johnson ou c'est moi! » dit celui qui voudrait bien préparer « l'indépendance de l'an 2,000 ».

Malgré cela, Guy Bertrand ignore s'il sera candidat lors des prochaines élections générales. Peut-être préférera-t-il défendre ses positions en dehors de l'Assemblée nationale, mais à l'intérieur du parti dont il est un membre-fondateur. Car même élu, il se fait peu d'illusions sur ses chances de parvenir au Cabinet des ministres, et il croit qu'un simple fauteuil de député n'assure aucune position d'influence.

« Regardez ce qui est arrivé à Pierre de Bellefeuille, qui est un homme brillant, et à d'autres. Ça n'a pas beaucoup de poids, un député », conclut Guy Bertrand.

Même Garon est « suspect »

Sans doute a-t-il eu quelques mots de félicitations à l'endroit de Jean Garon, mercredi soir, lors de la quatrième assemblée régionale de l'actuelle course à la succession de René Lévesque, à Laval. Mais à la limite, Guy Bertrand considère que M. Garon, comme les autres candidats-ministres, a accepté le projet québécois d'accord constitutionnel et est donc suspect dans sa foi souverainiste.

« Je lui réserve des surprises: il devra s'expliquer sur ce qu'il appelle la souveraineté sans l'indépendance... Le problème actuellement, c'est que tout le monde joue avec le mot "souveraineté", mais à sa façon », estime le candidat Bertrand qui accordait, hier, une entrevue à LA PRESSE.

Le sujet l'enflamme visiblement, et l'avocat de Québec a dit déplorer que les assemblées régionales ne laissent que 18 minutes à chaque candidat, et particulièrement à lui-même, puisqu'il se trouve à « affronter » les trois candidats-ministres: 18 minutes, donc, pour élayer une thèse juridique complexe et décrire un projet économique — une association avec les États-Unis — presque révolutionnaire.

Bref, pour en revenir à ce point, il n'est pas question que M. Bertrand se désiste et entre dans le camp Garon, même si le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a récemment adopté un discours plus souverainiste. « M. Garon devrait s'engager à ne jamais signer le projet d'accord constitutionnel », souhaite M. Bertrand qui ajoute que « même alors, je ne me retirerais pas. Mais nous serions deux à défendre ce point de vue ».

Le « néo-fédéralisme »

Donc, le projet québécois d'accord constitutionnel va conduire le Québec dans une impasse juridique; va, littéralement, le priver de son avenir. Mais comment en est-on venu là?

D'abord, les résultats du référendum de 1980 n'ont-ils pas pavé la voie à ce « néo-fédéralisme »? Guy Bertrand répond: « Le référendum, ça voulait tout simplement dire que les Québécois n'ont pas vu dans la souveraineté-association une proposition assez intéressante pour que ça vaille la peine de tout remettre en cause. Ils n'y ont pas vu d'avantages économiques. Est-ce que ça signifie que le peuple québécois a dit non à tout jamais? Jamais ça n'a signifié qu'on arrête de parler de la cause et qu'on a le droit de signer un accord constitutionnel. »

Tout a suivi. On devait déclencher une élection référendaire en 1985, mais on a reculé. « René Lévesque s'est senti seul: ses ministres l'ont laissé tomber », explique M. Bertrand, qui ajoute qu'à ce moment, les conserva-

teurs sont entrés dans le décor, ont bénéficié au Québec de la bienveillance péquiste et, aujourd'hui, rendent la politesse. Guy Bertrand ne possède pas de preuves de l'infiltration des « bleus » au sein du PQ, comme il l'affirmait la semaine dernière, et se contente pour l'instant de constater que « d'autres l'ont aussi constaté ».

Mais, s'il n'y a pas d'élection référendaire, il devrait y avoir une élection doublée d'un référendum, estime le candidat.

Une élection ainsi qu'une consultation — deux bulletins de vote — où le gouvernement demanderait au peuple québécois si, dorénavant, il s'entend pour adhérer à la constitution canadienne. « Je suis à peu près sûr que le Parti libéral dirait non. Ce serait casse... Tellement drôle qu'ils (les ministériels) réaliseraient finalement qu'ils ne peuvent pas faire ça! » prévoit M. Bertrand.

Sinon, s'il n'y a pas de telle consultation pour venir donner une légitimité à un projet qui, selon lui, n'en a aucune, « je ne vous révélerai pas ce que je pourrais faire comme citoyen, mais je pense qu'on a des moyens d'empêcher ça », estime le juriste, qui entrevoit visiblement une guérilla juridique.

Au surplus, dit-il, « j'ai eu des conversations avec des professeurs d'université, qui ne veulent pas intervenir dans la présente campagne mais qui sont néanmoins d'accord avec ma démarche. Et dès que la course sera terminée, et qu'il y aura une campagne électorale, ils ont l'intention d'intervenir massivement dans le débat, en compagnie des mouvements nationalistes et syndicaux ». Guy Bertrand avoue que de ce côté, il n'y a toutefois rien de formel, et il ne se croit pas mandaté pour identifier ces éventuels intervenants.

« Aspirés par le pouvoir »

Si Guy Bertrand sait être cynique, c'est certainement lorsqu'il est question de la politique et des hommes qui la font.

En ce sens, il estime que Pierre Marc Johnson, « un très habile politicien qui me fait beaucoup penser à Brian Mulroney », a pris le virage néo-fédéralisme par opportunisme. Et que de toutes façons, depuis 1976, tous les hommes publics (du parti) ont été « avalés » par le pouvoir.

Aussi ne voit-il pas nécessairement son propre avenir à l'Assemblée nationale. Guy Bertrand a dû démissionner de l'étude légale dont il est actionnaire; il dit qu'il s'agit plutôt d'un congé sans solde, puisqu'il compte y revenir. Mais il est loin d'être certain qu'il aspirera à la députation lors des prochaines élections générales. « La mode est aux politiciens qui ne se compromettent pas, qui ne dérangent pas », dit-il.

Johnson a rassuré les hommes d'affaires

M. Pierre Marc Johnson a rassuré les 300 hommes d'affaires venus l'entendre hier midi dans un hôtel de la Métropole en leur promettant un gouvernement plus efficace qui mettrait tout en œuvre « pour créer cette richesse économique dont le Québec a tant besoin ».

LOUIS FALARDEAU

Le ministre de la Justice et candidat à la succession de René Lévesque a consacré tout son discours de 30 minutes à dire la nécessité de créer la richesse avant de la distribuer et à expliquer les nouvelles attitudes que tous les Québécois-travailleurs, entrepreneurs, gouvernants, universitaires - devront développer pour y arriver.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'accroître la productivité des entreprises et du gouvernement. Si on veut exporter - et c'est le défi à relever - a-t-il dit, il faut absolument être compétitifs. On peut y arriver par un dollar faible ou des salaires plus bas, mais moi, a-t-il poursuivi, je choisis la troisième voie qui est de hausser la productivité.

Faisant état des retards énormes du Québec en cette matière, M. Johnson pense que la solution exige d'abord qu'employeurs et travailleurs apprennent à travailler ensemble contre la concurrence étrangère. Cela, dit-il, exige que les travailleurs soient mieux informés sur leur entreprise, soient impliqués dans la gestion de la production et que de nouvelles formes de rémunération, comme la participation aux profits, soient mises en place de façon à ce que le salaire cesse d'être leur seule source de motivation.

Il cite en exemple le projet Saturn de la General Motors, au Tennessee, où le géant de l'auto construit une usine où la gestion du personnel sera révolutionnaire: il n'y aura, par exemple, pas de contremaîtres et le syndicat aura son mot à dire sur la rémunération des cadres!

Il faut aussi, dit-il, mieux gérer nos ressources naturelles en s'en servant d'abord pour notre développement et pour attirer des entreprises. Il se permet alors une allusion limpide à Robert Bourassa en parlant de « politiciens qui préfèrent disposer de nos richesses naturelles un peu à la façon des années 50 », en les exportant tout simplement à l'étranger.

S'il parle aussi de la nécessité



Même le vice-président exécutif du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, n'avait que de bons mots pour le ministre Pierre Marc Johnson.

laserphoto PC

de prendre le virage technologique, s'il prône une meilleure utilisation de l'épargne des Québécois pour financer les entreprises, M. Johnson s'est manifestement à ses auditeurs en abordant logiquement, et d'une façon qui leur plaît, le rôle de l'État.

Je ne promets pas de baisser les taxes et de dépenser plus, dit-il dans une autre allusion au chef libéral. Je dis simplement que les niveaux de taxation ont atteint leurs limites et que « nous ne pouvons pas continuer à atteindre notre double objectif de justice et de paix sociale sans remettre en question nos façons de faire ».

L'État fera donc son propre ménage, ce qui veut dire plus d'efficacité, mais aussi une fiscalité et une réglementation mieux adaptées aux besoins des entreprises. Son rôle ne sera pas de tout régenter ou de tout entreprendre lui-même, mais de soutenir ceux qui travaillent au développement du Québec et de les encourager à le faire de concert.

« Je ne propose pas un retour en arrière, conclut-il. Je propose que nous fassions les choses différemment, que nous rendions aux citoyens leur autonomie, que nous les responsabilisions davantage et que nous nous appuyions sur des consensus réels. »

Son discours a manifestement plu à ses auditeurs qui avaient

payé \$25 - le prix coûtant - pour venir déjeuner avec lui. Il y avait là des représentants, souvent de très haut niveau, de plusieurs des grandes entreprises et institutions du Québec. Toutes les options politiques étaient représentées. On pouvait notamment voir à la même table MM. Roger Nantel et Mario Beaulieu du Parti conservateur.

Même le vice-président exécutif du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, n'avait que de bons mots pour le ministre. « C'est un message rassurant que je pourrais signer comme bon nombre de nos membres, a-t-il dit. Au niveau des principes, ce qu'il a dit est bien différent du programme du PQ. Mais il reste à voir ce que ça va donner dans le concret. »

M. Johnson était heureux de sa performance. Le but de l'exercice n'était pas tant de récolter des appuis qu'être bien compris et je crois avoir atteint cet objectif, a-t-il dit par la suite aux journalistes.

Il se défend par ailleurs d'avoir abandonné la social-démocratie pour une approche conservatrice. « Ce sont des mots, dit-il. Ma position n'est pas idéologique, mais avant tout progressiste et novatrice et c'est ce qui a toujours caractérisé le PQ. »

L'ASSEMBLÉE DU 14 SEPTEMBRE

Les jeunes du PQ tiennent à éviter les « paquetages »

Le Comité national des jeunes du Parti québécois entend prendre les moyens pour que le rassemblement du 14 septembre, au Cégep du Vieux-Montréal, ne soit « paqueté » par aucune des organisations des candidats en présence.

PIERRE VENNET

Ce soir là, les six candidats devront débattre entre eux et subir le supplice de la question de la part des « jeunes ». Encore là, on s'assurera que seuls les moins de 30 ans aient droit de parole à cette assemblée.

Le PQ compte officiellement 30 456 membres de moins de 30

ans, soit 20,4 p. cent de ses effectifs.

Le coordonnateur national du comité, Jean-Marc Léger, fils du ministre Marcel Léger, a dévoilé hier les grandes lignes de la mécanique de cette assemblée.

Au début, chacun des candidats aura dix minutes pour présenter son programme dans un ordre qui sera tiré au sort samedi. Puis, nouveauté dans le cadre des assemblées péquistes jusqu'ici, les candidats auront chacun deux minutes pour répliquer aux autres.

Par la suite, trois jeunes péquistes, tous neutres dans la campagne en cours, interrogeront les candidats pendant quinze

minutes. Les jeunes péquistes désirent éviter le « vasage ». La question, y compris le préambule, ne devra pas prendre plus d'une minute et les candidats n'auront que deux minutes pour répondre. Encore là, un tirage au sort décidera de l'ordre des répondants.

Chaque candidat sera alors interrogé sur l'économie.

Quant aux interviewers ils seront choisis de façon définitive samedi. Mais M. Léger a révélé à LA PRESSE hier que les noms envisagés sont ceux de Robert Ladouceur, un des responsables d'IMAJ 85, le grand projet de l'Année internationale de la jeunesse; Guy de Granpré, vice-

président de Katimavik, le projet fédéral d'activités communautaires et fils du président de Bell Canada, Jean de Grandpré; Nathalie Bouchard, vice-présidente de l'Association péquiste de Robertval; et Mario Jacobacci, économiste, qui termine une maîtrise à l'Université de Cambridge, en Angleterre, et considéré par M. Léger comme « l'avenir péquiste ». Tous ces jeunes ont moins de 30 ans.

Par la suite, l'auditoire aura 45 minutes pour poser des questions brèves de 30 secondes aux candidats de leur choix. Ces derniers devront répondre en un temps maximum de deux minutes.

Par la suite, les trois interviewers poseront à chaque candidat

deux questions, une sur l'environnement, l'autre sur la question nationale.

Les jeunes seront ensuite appelés à évaluer les performances des candidats mais seules leurs priorités seront dévoilées.

On ne saura donc pas officiellement quel est le candidat favori de l'auditoire ni comment l'auditoire a évalué la performance des divers candidats et leurs réponses sur l'économie, l'éducation, la qualité de l'environnement, la paix et les relations internationales et la question nationale.

Mais, de dire M. Léger, le parti, lui, saura quelles sont les priorités des jeunes à ce sujet.

SAMEDI, C'EST SIMPSON



*La nouvelle collection "Basics"
de "Sung Sport"... une exclusivité
de la boutique Expression!*

Les tenues classiques font "peau neuve" cette saison! Les coupes sont sobres, bien étudiées... les coloris? Tout simplement sensationnels! La collection "Basics" complètera à merveille votre nouvelle garde-robe d'automne. Rendez-vous chez Simpson dès aujourd'hui et profitez des prix abordables!

De plus... un seyant cadeau-mode pour vous!

Avec tout achat d'une tenue de la collection "Basics" de "Alfred Sung", vous recevrez en cadeau 4 paires de bas Alfred Sung au choix (Valeur \$22). Offre en vigueur jusqu'à épuisement du stock. Venez jeter un coup d'œil sur la vaste sélection de bas dernière-mode!

LE BLAZER CLASSIQUE en garbardine de laine pure. Bleu roi, jade, fuchsia, pourpre, orange, ton or, marine, crème, vert forêt, rouge, chameau.

Valeur Simpson, \$125

PANTALON (même coloris que ceux du blazer, plus noir).

Valeur Simpson, \$85

BLOUSE À PATE DE BOUTONNAGE DISSIMULÉE.

Tissu polyester. Bleu roi, pourpre vif, pervenche, turquoise, vert perroquet, ivoire, corail, rouge, fuchsia, raisin ou jaune.

Valeur Simpson, \$65

VESTE COURTE (identique au blazer).

Valeur Simpson, \$110

JUPE CINQ PLIS (identique au pantalon).

Valeur Simpson, \$80

BLOUSE ENVELOPPANTE, 4 BOUTONS. (identique à la blouse à patte de boutonnage dissimulée).

Valeur Simpson, \$70

Non représentée:

JUPE COURTE (identique au pantalon)

Valeur Simpson, \$75

Certains coloris non offerts dans tous les magasins.

Pour achat en personne seulement

Boutique Expression pour dames, 303, centre-ville. Aussi à Fairview, Laval et St-Bruno.

Attention femmes professionnelles...

Un nouveau service de consultation-mode vous est gracieusement offert par Simpson! Francine Langevin, conseillère-mode se fera un plaisir de vous aider à planifier votre nouvelle garde-robe. Sur rendez-vous seulement. Composez **284-4024**. Centre-ville seulement.

"Sung"... en vedette ce samedi chez Simpson

VOUS POURRIEZ GAGNER UN VOYAGE À NEW-YORK POUR AVOIR UN APERÇU DE LA NOUVELLE COLLECTION PRINTEMPS 86 DE ALFRED SUNG!

Obtenez un bulletin de participation à la Boutique Expression (sauf Anjou) et à la Boutique Alfred Sung (centre-ville).

DÉFILÉ DE MODES!

Venez assister à un superbe défilé de modes à la Boutique "Sung Sport" à 12h30 au rez-de-chaussée; Simpson centre-ville seulement.

GOUTEZ À LA CUISINE "SUNG"

Rendez-vous à un restaurant Simpson et dégustez un excellent repas. À tous les magasins Simpson, sauf Anjou.

Simpson **c'est bien moi**



C'est à ne pas manquer!

Lundi, mardi, mercredi - de 12h à 14h
Jeudi et vendredi - de 12h à 14h et de 18h à 20h
Samedi - de 10h à 12h
Centre-ville seulement



Pauvres passagers clandestins!

■ LE PIRÉE (AP) — Certains capitaines de la marine marchande font des choses bien pire que jeter les passagers clandestins par-dessus bord, même s'il y a des requins alentours. Cette révélation qu'ont faite hier deux capitaines grecs devant le tribunal

qui juge le capitaine Antonis Plytzanopoulos, accusé d'avoir forcé, l'an dernier, 11 passagers clandestins à quitter le navire en pleine mer, a provoqué beaucoup d'émotion dans la salle d'audience. «Les capitaines japonais congèlent les clandestins et les jet-

tent par-dessus bord une fois morts de froid», a déclaré devant la Cour le capitaine Garoufalias, alors que quelques minutes plus tard, le capitaine Plytzanopoulos révélait que «les Norvégiens brûlent les passagers clandestins».

Les deux hommes ont assuré qu'ils «auraient fait la même chose s'ils avaient été à la place

du capitaine Plytzanopoulos», arguant du fait que «les passagers clandestins sont dangereux, il faut en protéger l'équipage, d'autant plus qu'ils transportent des maladies». Ce à quoi le président leur a vertement répliqué: «Même si les étrangers font de telles choses aux passagers clandestins, ce n'est pas une raison pour que des Grecs le fassent».

Kasparov en bonne position

■ MOSCOU (Reuters) — Garry Kasparov a ajourné hier la deuxième partie de la nouvelle édition des championnats du monde d'échecs avec un net avantage, restant ainsi sur la lancée de sa victoire face à Anatoly Karpov dans la première partie.

Au terme d'un affrontement sinueux

qui semble les avoir laissés, Karpov et lui, à la fois excités et intrigués, le challenger de 22 ans, qui avait opté pour une défense sicilienne, variante Scheveningue, a ajourné la partie en scellant son 41e coup. Kasparov détient un léger avantage matériel avec deux tours et cinq pions contre une

tour, un cavalier, un fou et trois pions pour Karpov. Un grand maître soviétique a déclaré que Kasparov était mieux placé, mais que nul ne pouvait savoir si cet avantage était décisif. Selon de nombreux experts, Karpov a de bonnes chances de faire partie nulle.

12 000 photos du Titanic

■ WASHINGTON (AFP) — Une caméra télécommandée a pris quelque 12 000 photographies en couleur du Titanic, dont des gros-plan de la passerelle, dans la nuit de mercredi à jeudi, a indiqué un responsable de la mission franco-américaine qui a retrouvé le paquebot.

Les chercheurs ont mis fin à la mission hier et le navire de recherche américain Knorr était attendu dans la journée au centre océanographique de Woods Hole dans le Massachusetts.

Le Pr Robert Ballard a déclaré dans une interview à la chaîne de télévision ABC, depuis le Knorr, qu'il avait trouvé par-

ticulièrement émouvantes les images du pont du navire à proximité de la passerelle de commandement et tout particulièrement les bossoirs vides des canots de sauvetage.

M. Ballard a refusé de donner la position exacte de l'épave qui a été localisée dimanche dernier à quelque 800 km de Terre-Neuve par environ 4 000 mètres de fond.

NE MANQUEZ PAS

LE SALON DU TIMBRE ET DE LA MONNAIE DE MONTRÉAL

vendredi 6 septembre de 10 h 00 à 19 h 00
samedi 7 septembre de 10 h 00 à 19 h 00
dimanche 8 septembre de 10 h 00 à 16 h 00

- Plus de 45 tables de bourses
- Kiosques de la Société des postes
- 2 importants encans (timbres vendredi 19 h 00) (monnaie samedi 14 h 00)
- Prix de présence

À L'HÔTEL BONAVENTURE HILTON

1, Place Bonaventure (Salle de bal Outremont, en haut)

Renseignements: Serge Laramée, 655-9134



LITS EN LAITON
Pur laiton garanti
Tous modèles et dimensions offerts à

50% de rabais

Nous fabriquons des lits en laiton et vous pouvez les acheter directement chez nous MOITIÉ moins cher qu'en boutique. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de «gros». N'achetez pas avant d'avoir jeté un coup d'œil chez nous.

THE BRASS BED FACTORY
16356, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

SAMEDI MIDI À 17 H.

BELEC INC. 457-2755

VENTE

SIMPSON

JOURS D'ACHAT
AVANT LA VENTE

Cuir véritable

Vrai bon prix! \$99

Hâtez-vous chez Simpson, vous y trouverez un superbe blouson en cuir à prix presque incroyable! Chacun faisant partie de notre imposante sélection, est d'un style très recherché. Devants à glissière, cols droits ou évasés. Poches à boutons-pression, glissières ou fendues... Et beaucoup plus! Tous exécutés avec minutie en cuir de vache très souple, doublure nylon et isolant polyester. Noir, gris, sarcelle ou noir cerise. Excellente allure... excellent achat! **Valeur Simpson, \$99**

Pour achat en personne seulement
Manteaux pour hommes, 260, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Montres "Lorus"

maintenant offertes

avec calculatrice-boni!

"Lorus" vous offre tous les atouts que vous recherchez dans une montre. Fabrication de qualité fiable, aux détails-mode de l'heure! Venez choisir votre montre "Lorus" au magasin Simpson le plus près.

VOTRE BONI

Avec tout achat d'une montre "Lorus" chez Simpson, vous recevrez en cadeau, une calculatrice solaire. Un cadeau par client. L'offre est en vigueur jusqu'à épuisement du stock. Rendez-vous au plus tôt.

Pour achat en personne seulement

Montres, 227, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson

c'est bien moi



HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI ET VENDREDI:
SAMEDI:

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.